Histoire et notes sur la famille de RÈMONT

Écrites par

Angélique de RÈMONT Baronne VAST-VIMEUX

(ma grand-mère maternelle)
Isabelle ROGUES de FURSAC
épouse Guibert de Bruet

Angélique de REMONT

Retranscrit du document manuscrit par Didier Guibert
Corrigé et mis en page par Xavier Guibert

Préambule

Le document original est parfois difficile à décrypter en particulier sur les noms et les dates.
Les ???? et les …….indiquent des mots incompréhensibles pour le moment.
Pour davantage de clarté, les prénoms ou noms ont été ajoutés (en bleu italique) au texte original.
Dans le même souci, un numéro d'ordre a été attribué à certains prénoms dans la généalogie.
Le texte en italique a été ajouté par rapport au document original.
Les images sans légende, sont de simples illustrations.
***Des liens hypertextes** permettent, pour la version électronique, d'accéder à des pages qui ont servi de référence et permettent ainsi de resituer le document dans son contexte historique.*

Ce document complète et reprend des éléments déjà déchiffrés et diffusés par Didier en 1976 et.
retranscrits par Franck en 1995 dans « Histoire et notes sur la famille de Rémont »

De nombreux tableaux sont répartis dans toute la famille : il serait intéressant que les détenteurs de ceux-ci nous en communiquent une photographie afin de pouvoir les intégrer à ce document.

De même, d'autres écrits doivent être disséminés parmi vous. Si vous voulez nous les faire parvenir pour poursuivre la diffusion de la mémoire de nos ancêtres.

Vous pouvez envoyer des scans ou des transcriptions de ces documents :
xavier@monsalut.com

Merci pour tous.

L'histoire de mes proches

Je vais donc écrire maintenant ce que je sais des miens puis ce que j'ai vu. Plus tard mes enfants et surtout mes petits-enfants et arrières petits-enfants reliront cela avec intérêt. Ils sauront alors ce qui a été leurs aïeux, puissent-ils les aimer, les comprendre et continuer les traditions bonnes à suivre, qu'ils trouveront dans ce récit. Je n'y mettrai que ce que je crois vrai. Il se peut que dans les derniers noms cités dans la généalogie, il y ait quelques erreurs ou omissions mais maintenant je vais parler des gens que j'ai vus vivants et que j'ai aimé.

Mon arrière-grand-père le Vicomte de RÉMONT Philipe François Louis de RÉMONT (1733-1792) Vicomte de Portien, Baron de Saint Loup Sgr suzerain de Sorbon et d'Arnicourt Sgr de Séry et d'Issaumont avait épousé noble demoiselle Marguerite Élisabeth AUBRY d'ARENCEY fille de Joseph Auguste AUBRY d'ARANCAY écuyer Sgr de Reims-la Brulée. Leur habitation était le plus ordinairement au Château d'Arnicourt près de Rethel. La famille était nombreuse : quatre enfants

1 Antoine qui mourut jeune
2 Charles qui fut mon grand-père
3 une fille Madeleine qui devint Mme de Lantage et qui fut la mère de ce M. de Lantage dont nous avons hérité les marais de St Gon et une assez grosse fortune partagée entre nous 3, moi, Berthe et Blanche. Mon grand-père en avait hérité comme étant son oncle.
4 enfin Mle de RÉMONT *(Gabrielle)* qui ne s'est jamais mariée, et dont la vie fut assez excentrique. Elle est morte il y a à peu près 20 ou 25 ans c'est-à-dire vers 1862. J'en parlerai encore.

Avec elle habitait une sœur de Mme *(Marguerite)* de RÉMONT, Mle d'Arancey.

Le vicomte était un autocrate dans sa famille. Ses enfants avaient pour lui le plus profond respect, grand, beau, l'air noble et intelligent, il avait un air de commandement irrésistible. Il avait été officier aux mousquetaires (régiment du Roy) et lors des dernières années qui précèdent la révolution, il était à Rethel Lieutenant des Maréchaux de France. La croix de St Louis lui avait été donnée à l'âge de 21 ans.

Le duc de Bourbon

Le comte de Bercheny

Le gouvernement militaire de la Champagne était ainsi composé :
Le duc de Bourbon Gouverneur général
Le Baron de Besenval Commandant en chef
Le comte de Bercheny commandant en second

http://fr.wikipedia.org/wiki/Ladislas_Ignace_de_Bercheny

Lieutenant généraux
Le comte d'Argenteuil
Le comte de Choiseul-la-Baume
Le maréchal de Ségur
Le marquis d'Écquevilly

Lieutenants du roi
Le Baron de Gisancourt
Le baron de Trinquette
Le marquis de Paroy
Roger de Monclar

Le marquis de Paroy

Les lieutenants des maréchaux de France au nombre de 29 appartenaient tous à la bonne noblesse du pays, à celle qui avait pu produire des preuves sous Louis XIV.
Cette situation de lieutenant des Maréchaux de France donnait une espèce de supériorité sur la noblesse du pays à celui qui en était revêtu. On s'adressait à lui pour arranger certains différents survenant entre les familles nobles, c'était une preuve de bonne notoriété, aussi lors des élections pour les Etats Généraux ces gentilshommes qui faisaient tous partie de l'assemblée de la noblesse dans les baillages, prirent part à la rédaction du cahier des doléances qui furent présentés par leurs délégués aux États Généraux.
Le vicomte de RÈMONT faisait partie de l'assemblée du baillage de Vitry-le-François.
La tourmente révolutionnaire s'avançait à la grande frayeur des femmes de la famille de RÈMONT. Mle d'Arancey très religieuse, venait de quitter le couvent où elle s'était retirée comme chanoinesse. C'était une personne bonne, douce, aimable. Sa taille était parfaite et sa beauté plus grande que celle de Mme de RÈMONT. Celle-ci était petite, d'une figure peu jolie, sans cependant être laide, mais auprès de son mari qui était un des plus beaux hommes de la province, on la trouvait ordinaire. Elle était intelligente, spirituelle dit-on même. Son mari passait pour léger, infidèle mais sous Louis XV et Louis XVI peu d'hommes se piquaient de fidélité envers leurs femmes. Le ton de la famille était excellent, la politesse la plus raffinée était en usage dont personne ne se dispensait. Le chef de la famille y était traité non seulement en père mais je dirais en roi. Lorsqu'il rentrait, soit de la chasse, soit d'une autre excursion, s'inspirant de ce qui se faisait sous louis XV, ses enfants accouraient tous, précédés de leur mère, l'un lui prenait son chapeau, l'autre sa cravache ou son fusil, on le saluait on s'informait de sa santé, de la bonne issue de sa promenade, enfin on écoutait ses avis ou ses récits avec la plus grande attention, et jamais personne n'eut osé le contredire en quoi que ce soit.
On recevait beaucoup au château d'Arnicourt, c'était un centre pour toute la noblesse du pays. L'exquise politesse du Vicomte, de tous les hôtes d'Arnicourt, l'amabilité, l'esprit de Mme et de Mle d'ARANCEY attirait toutes les sympathies. L'aînée des filles était Marie, *(Madeleine)* elle ressemblait beaucoup à son père, sa taille haute, ses magnifiques yeux noirs, sa beauté en un mot, la firent demander très jeune en mariage par M. le Comte de LANTAGE, Sgr de Saint Julien. Le mariage eut lieu à Arnicourt.

Arnicourt était un château seigneurial entouré de terrasses, de fossés et de bois magnifiques. Les chasses y étaient superbes et M. de RÉMONT s'y donnait avec passion avec ses nombreux invités.
La fortune de la famille représentait à peu près un million, somme énorme pour l'époque.
Mon grand-père était destiné comme cadet à la marine, car l'aîné était son frère Antoine. Il fut envoyé à Brest où se trouvait l'école de marine. Voici ce que je l'ai entendu raconter au sujet de ce voyage.
Il avait 14 à 15 ans, il était très timide et n'avait jamais voyagé. De Rethel à Paris son père l'avait accompagné dans le coche mais arrivé à Paris, les adieux définitifs eurent lieu et Charles de RÉMONT dut prendre tout seul le chemin de Brest.

La route était longue, 3 à 4 jours, même plus je crois. Le jeune homme triste et timide, enfoncé dans un coin de la voiture, avait bien envie de pleurer lorsqu'une jeune et jolie femme vint prendre place auprès de lui. Elle était accompagnée d'un monsieur qui lui fit ses adieux en l'embrassant tendrement. Cette jeune femme ne tarda pas à voir l'air de tristesse et de jeunesse de ce voyageur. Elle fut charmante pour lui, l'entourant de petits soins, lui donnant la nuit une pelisse très chaude pour s'envelopper, en un mot agissant comme une jeune et charmante mère.
Mon grand-père en était très amoureux en arrivant à Brest, un peu de hardiesse lui étant venue, il lui demanda son nom mais la jeune femme ne voulut pas le lui dire et profitant d'un moment où il était occupé à remettre son bagage à un commissionnaire, elle s'esquiva sans qu'il puisse savoir ce qu'elle était devenue.
Le séjour de mon grand-père à l'école de Brest fut interrompu par les événements de la révolution. Il revint à Arnicourt où il eut la douleur de perdre son père.
Sa mère devenait son tuteur, car il n'était pas majeur à cette époque. C'est en 1791. Sa mère craignant pour lui les dangers de l'époque, le fit passer en Angleterre sous prétexte de terminer son éducation en apprenant la langue. Ce fut le motif que présenta Mme de RÉMONT pour justifier l'absence de son fils. Ce prétexte obtint un plein succès auprès des administrations du temps qui le firent éliminer de la liste des émigrés de l'an II.

C'était un point important pour qu'il puisse garder ses biens d'autant plus que son frère Antoine étant mort, il se trouvait chef de famille.

Joséphine de Beauharnais

Aussitôt que les événements le permirent, Charles, Vicomte de RÈMONT rentra en France et vint prendre à Arnicourt la place qui lui était due. Son séjour en Angleterre avait encore ajouté à la distinction de ses manières. C'était un élégant, ce qu'on nommait à cette époque un muscadin.

Lorsqu'il séjournait à Paris il était du nombre de ceux que l'on rencontrait chez Mme de Beauharnais, plus tard femme de Napoléon. Sa jeunesse était dans tout son épanouissement et je crois qu'il en profitait largement.

A cette époque on se mariait de bonne heure.

Charles Vicomte de RÈMONT demanda et obtint la main de Louise COULON de la Grange aux Bois (jeune fille charmante de 15ans) de ses grands parents car elle avait perdu son père et sa mère très jeune encore. Louise avait 15 ans et le Vicomte 22.

Louise était ma grand-mère. Voici quelle était sa famille :

Famille de la Grange aux Bois

Marie Angélique Dubois du Miret

Mon arrière arrière-grand-père et par conséquent le grand-père de ma grand-mère de RÈMONT était Edmond COULON chevalier de l'ordre du roi (St Louis), Sgr de la Grange aux bois, Belval, et autres lieux, Conseiller du Roi en ses conseils, Grand maître inspecteur général et réformateur des eaux et forêts de France au département de Lorraine Bassois, Trois évêchés et Alsace, ministre plénipotentiaire et commissaire général nommé par Sa Majesté pour le règlement des limites des frontières de France et de Lorraine outre cela et aussi de plusieurs ordres étrangers.

Sa femme qui a vécu 107 ans et dont j'ai le portrait -un pastel avec une robe bleue un nœud bleu (parfait contentement) au cou - était Mle Dubois du Miret dont le père Jacques Dubois du Miret était directeur de la manufacture d'armes de Charleville.

Mme COULON de la Grange au Bois était très belle, si belle que dans un manuscrit des archives de la guerre, il est rapporté qu'on allait la voir par curiosité à Charleville. Sa santé fut toujours inébranlable. Elle était encore de ce monde au moment de 93, mais aveugle, à peu près et sourde depuis deux ans également, on lui cacha les malheurs du temps et elle ignora toujours la mort du Roi et de la Reine. Elle s'éteignit doucement laissant le

souvenir d'une bonté et d'une beauté parfaite, jointes à une grande énergie physique et morale.
M. Edmond COULON possédait une grande fortune dont il vivait noblement. Il aimait les artistes et avait réuni au château de la Grange aux Bois une collection de fort belles choses, beaucoup de tableaux, entre autres, un pastel attribué à Quentin de Latour représentant le régent Philippe d'Orléans en Bacchus couronné de raisins et de pampres, une coupe pleine à la main, puis un tableau de Pater représentant une fille villageoise, sujet que le peintre avait traité deux fois car Mme de Courval a le semblable.

WAUWERMANS, (Philippe) peintre, né à Harlem en 1620, mort dans la même ville en 1668, excella dans les Payſages. Il les ornoit ordinairement de chaſſes, de haltes, de campemens d'armée, d'attaques de villages, de petits combats, & d'autres ſujets dans leſquels il pouvoit placer des chevaux, qu'il deſſinoit dans la derniere perfection. Les Tableaux de ce maître, quoiqu'en très-grand nombre, ſont remarquables par la beauté du travail, l'élégance, la correction, le tour fin & ſpirituel des figures; par la fonte, l'accord & la vivacité des couleurs; par un pinceau ſéduiſant; par un beau choix, une touche délicate & moëlleuſe, l'entente du clair-obſcur, un coloris onctueux, enfin par un précieux fini. Il a pouſſé même ce fini trop loin dans quelques-uns de ſes ouvrages. Les Tableaux faits dans ſon dernier temps, donnent un peu trop dans le gris ou dans le bleu. *Wauwermans* eut à ſe plaindre de l'oubli de la fortune. Il avoit un fils; mais il aima mieux lui donner le goût du cloitre que celui de la peinture. Il fit même brûler en ſa préſence, étant au lit de la mort, une caſſette remplie de ſes études & de ſes deſſins. On a beaucoup gravé d'après lui. Il a auſſi gravé à l'eau-forte. *Jean Griffier* fut ſon éleve. *Pierre* & *Jean* WAUWERMANS ſes freres, ont peint dans ſon genre, mais avec moins de ſuccès.

Nicolas Lancret L'art du patinage

Pater et Lancret étaient sujets à ces reproductions, à cette époque les peintres étaient loin de pouvoir vendre leurs œuvres comme les contemporains, la plupart étaient besogne ux, et lorsqu'un sujet plaisait à un amateur, ils consentaient à le reproduire soit du consentement de l'acheteur soit sans le lui dire.
Il y avait aussi des Wauwermans, des copies fort belles de divers auteurs, enfin des portraits de famille, des meubles précieux, une fort belle argenterie, des boîtes avec des peintures rares, des diamants magnifiques. C'est ma mère qui a eu

Jean-Baptiste Pater

toutes ces choses en partie, mon frère ayant eu dans sa part le château de la Grange aux Bois, avec tout ce qu'il contenait, (et ma mère ou nièce par son contrat, ayant le mobilier)

Ce château de la Grange aux Bois, bâti sous Louis XIV, avait grand air, flanqué de 4 tours, entouré de fossés énormes qui pouvaient au besoin être remplis d'eau, il était défendu par un pont-levis avec une poterne et de chaque côté du pont-levis les tours étaient garnies de meurtrières. Une fois

le pont traversé, on entrait dans une vaste cour qui était celle des communs. Là se trouvaient les écuries et toutes les dépendances de la maison, puis on franchissait une seconde enceinte et on arrivait dans la cour d'honneur. Le château formait un corps de logis et des pavillons en retour, puis tout autour du château s'étendaient d'immenses terrasses qui pour ainsi dire, par degrés, menaient à de vastes étangs et à des bois magnifiques. Enfin la Sormonne, rivière assez importante, bornait le parc au loin.
Ce parc avait été planté par Le Nôtre et les arbres, lorsque je l'ai connu, étaient magnifiques.
Ce château passait à bon droit pour un des plus beaux à cette époque (sous la Régence) comme moderne. Aussi, lorsque Pierre le Grand vint en France sous la Régence, ***(en 1717),*** il vint loger chez mon grand-père avec toute sa suite.
Il y avait à la maison une source vive que l'on nommait la fontaine du Prince, parce que dans une de ses excursions, lui et toute sa suite s'arrêtèrent près de cette fontaine pour y prendre une collation. Le Prince trouva l'eau si bonne, que pendant les quelques jours qu'il séjourna à la Grange aux Bois il ne voulut pas en boire d'autre.

La Grange aux Bois en 2013

Chaque matin un serviteur allait en chercher.
M. et Mme de la Grange aux Bois étaient dans une grande estime parmi les familles aristocratiques du pays. C'étaient de fervents partisans de l'ancien régime et les idées philosophiques ne les détournaient pas de leurs sentiments.
En général, ils se méfiaient des innovations. Mal en prit en cela à ma grand-mère. Elle ne fut jamais vaccinée, ses parents ne voulaient pas l'exposer aux dangers que cette méthode nouvelle, encore peu expérimentée, pouvait faire courir.
Ma grand-mère venait d'avoir 15 ans. Le vicomte Charles de RÉMONT avait demandé sa main, il avait été agréé et le mariage allait avoir lieu.
Louise de la Grange aux Bois était très jolie, brune avec des yeux vifs et un sourire enchanteur. Le jeune époux en était épris et chacun le comprenait.
Quelques jours avant celui qui était prévu pour le mariage, la jeune femme fut prise de fièvre, de malaise et la petite vérole ne tarda pas à se déclarer avec une violence qui mit ma grand-mère à deux doigts de la mort.
Elle en revint mais dans un état affreux, la vue fort altérée, la figure entièrement couturée, enfin laide, très laide, la pauvre Louise n'avait plus de son ancienne beauté qu'une taille accomplie -ce qu'on nommait alors un port de reine- une peau d'une blancheur éblouissante partout où n'avait pas

sévit cette affreuse petite vérole. Ses épaules, ses bras étaient d'un modèle parfait.
C'était une grande épreuve pour le vicomte que ce changement physique dans sa fiancée, celle-ci demanda en grâce à ses parents de rendre au vicomte de RÈMONT sa parole, mais celui-ci ne voulut pas être moins généreux et déclara qu'il persistait à demander la main de Louise. Il s'était enfermé d'ailleurs avec elle dès le commencement de la maladie, ne la quitta pas d'un seul jour, tachant de la réconforter par sa présence. Cette preuve d'amour rendit le jeune homme encore plus cher aux yeux de sa fiancée. Le mariage religieux eut lieu dans une grange la nuit et dans le plus profond mystère, car le curé Collignon n'était point assermenté.
Ce pauvre Collignon faisait des vers entre temps et je me souviens de ceux qui terminait l'éloge et les vœux pour ma grand-mère, c'était sans doute un épithalame qu'avait composé le digne prêtre, ils disaient donc en terminant :

« Votre chère et aimable Louison,
Tout ce que peut pour vous
Le pauvre Collignon »

Ce sont ces vers qui m'ont fait souvenir de son nom.
Un an après ma grand-mère mit au monde son premier fils qui reçut le nom de Camille. L'enfant était vigoureux, bien portant, ma grand-mère voulut le nourrir elle-même mais comme elle était fort vive et peu habituée à manier des enfants, elle cassa un bras à son jeune enfant. Cet accident mit fin à son projet de le nourrir. Ses parents et son grand-père trouvaient sans doute aussi qu'elle était un peu jeune. Elle n'avait pas encore 16 ans.
Les premières années de cette union furent heureuses, trois fils vinrent la cimenter. Plus tard j'ai lieu de croire que mon grand-père fut un peu léger, ma grand-mère le sut et en souffrit mais comme tous deux étaient gens de cœur et d'esprit ils restèrent ensemble. Leur second fils se nommait Raoul et le troisième Gustave, c'était mon père. Les événements marchaient pendant ce temps. Peu à peu les parents et les grands parents de ma grand-mère s'éteignirent : d'abord sa grand-mère qui mourut à 107 ans -c'est celle dont j'ai déjà parlé- et qui avait été si belle, puis enfin tous ses parents. La terre de la Grange aux Bois celle de ~~Sept Fontaines lui vinrent en propriété.~~

Charles X

La tourmente révolutionnaire avait passé ; les gloires de l'empire vinrent. Mais la famille de RÈMONT, fidèle aux anciens rois, ne se rallia pas. A Arnicourt Mme de RÈMONT, sa sœur Mle d'Arancey, une de ses cousines, Mle de Montlaurent, faisaient une opposition de douairières.
Mon grand-père, quoique n'étant pas rallié, était moins ardent, la gloire de Napoléon atténuait ses regrets. La conduite du Comte d'Artois ***(Charles X)*** dans les affaires de la Vendée l'attristait. Enfin il était comme bien des gens de son époque : un peu tiède. Mme de RÈMONT, mon arrière-grand-mère et aussi ma grand-

mère étaient bien plus ardemment bourbonnes que lui. Ma grand-mère disait en parlant de son mari : « Mon mari est un Jacobin ».
Mon grand-père en était piqué et il protestait qu'en disant que les femmes ne comprenaient rien en politique ni en philosophie.
A Arnicourt les idées s'accentuaient par les actes, lorsque les cardinaux noirs refusèrent de sacrer Napoléon. Plusieurs furent exilés et internés en France, l'un d'eux le cardinal MATTEI reçut à Arnicourt la plus généreuse et la plus cordiale hospitalité. J'ai son portrait qu'il envoya à mon arrière grand-mère.

Le cardinal Mattei à gauche
lors du traité de Tolentino

Il y avait joint un fort beau reliquaire avec un bref du pape donnant indulgence plénière à tous les membres de la famille au moment de leur mort.
Ce reliquaire que ma sœur Berthe *(Mme L'HUILLIER)* posséda, était une croix en argent dans laquelle est enchâssé un morceau de la vraie croix. Le bref du pape proprio motu note l'accompagnait.

Cependant les revers de Napoléon venaient de mettre la France à la merci des Russes et des Prussiens. Les Ardennes furent envahies par ces soldats de Von Blücher aussi lourds, aussi arrogants que possible. Mon grand-père ne put voir ce spectacle sans frémir. Il se mit à la tête de la garde nationale du pays et parvint à contenir un peu ces barbares, car à cette époque, c'étaient les plus grossiers et les plus féroces soldats que l'on puisse voir.
Napoléon apprenant sa belle conduite le décora de la Légion d'honneur, plus tard Louis XVIII (Charles X ?) y joignit la croix de St Louis, mon grand-père ne tenait pas moins à l'une qu'à l'autre.
L'empire s'écroula et Louis XVIII revint de l'exil.

Louis XVIII relevant la France de ses ruines

J'ai entendu dire à mon grand-père que c'était un prince d'une intelligence supérieure. Il fut en prise avec mille et une difficultés. Une opposition

maladroite s'était organisée et se ralliait autour du Comte d'Artois. Mon grand-père partageait les idées de Louis XVIII, toutefois il fut pour Charles X, un loyal serviteur.
Depuis 1814 jusqu'en 1830 il devint successivement membre puis président du Conseil Général puis député du département des Ardennes à l'assemblée législative.
De 1824 à 1827 il siégea à la chambre, élu par 93 suffrages sur 114 votants. C'était alors le vote restreint. En 1824, il reçu la croix de l'Ordre royal et militaire de St louis, ce fut au mois d'août comme en font preuve deux pièces relatives à cette nomination, qui sont aux archives du département avec l'attestation du comte d'Artaize-Roquefeuil chargé de recevoir le nouveau chevalier.
J'ai encore connu ce comte d'Artaize-Roquefeuil. C'était du temps de ma jeunesse, un petit vieillard toujours empaqueté au coin de son feu dans une robe de chambre sombre, sur son crâne pointu une calotte noire, sa voix avait des sons de vieux clavecin et malgré tout cet air cacochyme, il voulait faire le galant, il était même très tenté de se remarier, mais un vilain bouton qui se changea plus tard en cancer placé sur le nez mit un terme à ses espérances de postérité car il était veuf depuis peu et sans enfants. Ce cacochyme avait été aide de camp de Junot. Il était à cette époque leste et pimpant, faisait la grande guerre, puis en temps de paix, très habile à jouer la comédie de salon. La duchesse d'Abrantes le cite dans ses mémoires. Il ne lui était resté de ses splendeurs que l'habitude de mettre sa cravate comme les incroyables en y laissant s'engager le bout du menton puis un certain air de fatuité qui semblait dire - « J'ai eu beaucoup de succès dans mon temps »-

Général Junot

Au demeurant un excellent homme.
Mon grand-père et lui étaient extrêmement liés de tous temps. Il avait même rendu à mon grand-père de ces services d'amis que l'on n'oublie pas. Entre autre un prêt de 40 000 francs sur sa parole pour purger une dette de jeu malheureusement faite par mon grand-père et que ma grand-mère un peu fâchée d'être négligée avait refusé de payer. Elle était mariée séparée de biens.
L'union de mon grand-père et de ma grand-mère avait eu le sort de beaucoup d'autres : peu à peu elle s'était distendue.
Les torts, j'ai bien lieu de croire, étaient du côté de mon grand-père. Enfin peu à peu, ils prirent et sans aigreurs ni discussions, l'habitude de vivre chacun de leur côté.
Ma grand-mère garda son hôtel sur la rue de la Croix d'Argent à Charleville et mon grand-père vint habiter la Grange aux Bois.
Les trois fils étaient maintenant des hommes.
L'aîné Camille était officier de cavalerie. Le second Raoul appartenait à la marine, c'était même un officier remarquable. S'il eut vécu il serait certainement arrivé aux plus hauts grades.
Le troisième Gustave était mon père. J'en parle plus au long dans le courant de ces souvenirs.

La Grange aux Bois vers 1940

La Grange aux Bois était encore une très belle terre, mais pourtant la révolution l'avait atteinte aussi. Les farouches républicains avaient décidé qu'on ne pouvait laisser ainsi subsister de telles enseignes de la féodalité et une note ainsi rédigée disait :

« Le château de la Grange aux Bois ci-devant château appartenant au citoyen COULON ex noble est entouré de fossés…. en maçonnerie à leurs contre escarpes et chemin de ronde pratique à l'escarpe avec deux ponts en charpente érigées sur des piles en maçonnerie, lesquelles communiquaient du terre plein avec le principal corps de logis.

L'entrée principale du dit château était fermée d'un pont levis, lequel n'existe plus et les niches pratiquées dans le couronnement de la dite porte sont comblées seulement sans arrachements. Il est flanqué à ses angles par quatre fortes tours.

Pour dégager ce château des marques de la féodalité et lui ôter tout moyen de défense il faut :

1- *……. Que les fossés soient comblés à la hauteur du terre-plein, que le couronnement de la porte d'entrée soit démoli en sorte que le comble n'excède point ceux qui lui sont contigus,*
2- *que les quatre tours soient démolies,*
3- *que les créneaux et canardières qui se trouvent pratiquées soit dans le mur du château que dans ceux de l'enceinte soient bouchés de la manière indiquée plus haut. »*

Les ouvriers furent envoyés, puis comme ils travaillaient le moins possible, ils ne firent que peu de dégâts. Assez cependant pour abîmer un peu la propriété, combler les fossés d'un côté du château. Puis comme on ne les payait pas, ils cessèrent d'eux-mêmes leurs dévastations.

C'est là que le Vicomte *(Charles)* de RÈMONT mon grand-père vint s'installer sommairement.

Il fit réparer quelques pièces et y demeura quelques temps puis il transporta sa demeure dans une autre terre, voisine de la Grange aux Bois, nommée Sept-Fontaines.

Cela arriva après la mort de sa mère Mme de RÈMONT *(Marguerite née Aubry d'Arencey).*
Elle avait 87 ans et sa belle santé était l'étonnement de tous. Mais un jour, *(le 30 avril 1829)* entrant dans sa chambre, elle s'affaissa tout à coup. On vint à son secours : elle était morte.
Aussitôt ses enfants accoururent à Arnicourt où elle habitait et tous lui rendirent leurs devoirs. Melle d'Arencey, sa sœur, lui survivait.
Après les premiers moments donnés à leurs douleurs, les partages de famille occupèrent les enfants.
Ils étaient trois :

- Mon grand-père,
- Mme de Lantage,
- Melle de RÈMONT.

Mon grand-père désirait vivement avoir Arnicourt et l'eut mais ses dettes ne lui permirent pas de reprendre l'habitation de famille et de le garder plus tard.

Le château d'Arnicourt en 2013
(appartient toujours à une descendante de M. Le Bienvenu du Busc)

Mme de Lantage *(Marie)* avait une terre dans la Marne.
Mle de RÈMONT *(Gabrielle)* seule aurait pu reprendre Arnicourt, mais on ne put s'entendre et il fallut vendre. Des altercations vives avaient eu lieu entre le frère et la sœur, et à partir de cette époque elle eut la haine de son frère.
Il y avait outre cela une raison qui devait les séparer à jamais.
Ma grand-tante *(Gabrielle)* était jeune et jolie avait été remarquée et aimée par un jeune gentilhomme de sa paroisse nommé M. de Colombel. Il demanda sa main et l'aurait obtenue sans la vive opposition de mon grand-père *(son frère),* qui lui reprochait d'être absolument sans fortune. M. de Colombel mourut de chagrin dit-on.
Ma grand-tante jura qu'elle ne se marierait jamais et tint parole.
Mais elle était femme et coquette, plusieurs jeunes gentilshommes lui firent la cour et elle ne les décourageait pas. Cela déplaisait à son frère très chatouilleux sur le point d'honneur. Cependant il se contenait. Mais lors de l'invasion prussienne, il se passa un fait qui le fit sortir de sa réserve :

Un brillant colonel prussien remarqua ma grand-tante, il la suivait partout et eut l'imprudence de venir caracoler sous ses fenêtres une belle nuit d'été.
Mon grand-père, indigné, le provoqua en duel et le tua raide.

Ce duel fut suivi d'autres avec plusieurs officiers prussiens qui avaient juré de tuer mon grand-père mais c'était un brave adroit et à chaque fois il blessait ses adversaires qui rendaient enfin justice à sa bravoure se lassèrent de le provoquer.
Mle de RÉMONT ne pardonna jamais ces deux morts à son frère.
Mon père *(Gustave)* qui était très jeune lors de la mort de Mme de RÉMONT, avait eu pour sa grand-tante quelques paroles un peu trop vives, elle ne lui pardonna pas non plus.
Elle mourut deux ou trois ans avant mon grand-père à l'âge de 86 ans, léguant toute sa fortune à une famille de Finfe qui n'avait qu'un fils. Ce fils a mal tourné et la succession de ma grand-tante est allée tomber dans les poches des avocats et autres griffonneurs.
Arnicourt, fief de la maison de RÉMONT, fut donc vendu en 1834 ou 35 et acheté par une espèce de fou appelé M. Le Bienvenu du Busc.

(Il a été acheté en 1837 par un dénommé Gustave Le Bienvenu du Busc)

Il fit mettre sur tous les murs des sentences et des devises entremêlées de serpents empaillés, des morceaux de géologie... Enfin un tas de choses hétéroclites. Mle d'Arencey qui avait peu de fortune resta avec Mlle de RÉMONT. Celle-ci acheta une propriété fort jolie aux environs de Soissons.
C'est là qu'elle est morte *(en 1855)* pleine d'énergie encore à ses 86 ans.
Quelques années avant, elle avait alors 82 ans, une nuit elle entendit du bruit dans la salle à manger située au rez-de-chaussée. Elle se leva et sans s'éclairer d'un bougeoir, elle descendit, enveloppée dans une grande robe

blanche en laine à capuchon, elle ouvrit doucement la porte et s'avança. Deux voleurs étaient en train de faire des paquets de son argenterie. Elle étend le bras sans rien dire pour leur ordonner de s'en aller. Ces gens stupéfaits, effrayés de cette espèce de fantôme, s'enfuirent à toutes jambes laissant là les paquets bien ficelés.
Elle sonna aussitôt et les domestiques la trouvèrent occupée à fermer une fenêtre par laquelle les voleurs s'étaient introduits.
Jeune, elle avait parcouru la Suisse, la France, l'Italie habillée en homme ainsi que sa cousine Mlle de Montlaurent. A cette époque les voyages étaient difficiles surtout pour des femmes. Mais elles étaient toutes deux si intrépides que rien ne les arrêtait. Ma grand tante aimait à s'entourer de proscrits, de gens malheureux ou d'exilés.
Elle eut pendant plusieurs années des partisans de Don Carlos, des réfugiés Polonais, enfin des conspirateurs loin de leur pays. Ils lui empruntaient de l'argent et ne le lui rendaient jamais. Mais elle s'y attendait. Naturellement ils payaient son hospitalité en attentions de toutes sortes. Quelques-uns étaient musiciens et tenaient à jouer auprès d'elle les fonctions de secrétaire ou de lecteur.
Ma grand-tante était une femme d'esprit avec un grain d'originalité.
Mle d'Arencey avait un frère M. d'Arencey. Ce frère mourut jeune ; sa femme aussi et ils laissaient pour unique héritière de leur fortune une fille toute jeune encore. Elle avait 15 ans, nommée Athénaïs. Au moment de mourir Mme d'Arencey fit appeler mon grand-père de RÉMONT et lui fit promettre par serment de marier sa fille avec un de ses trois fils. Mon grand-père le promit et on remit la jeune fille au couvent après la mort de sa mère.

Mère Marie de l'Incarnation aime à donner son enseignement dans une nature plus proche de ces jeunes Indiennes, qu'une salle de classe.

Mme d'Arencey craignait que si sa fille ne se mariait pas avec un des fils du Vicomte de RÉMONT, que sa famille maternelle ne la fasse entrer au couvent après lui avoir fait faire une donation de sa fortune.
On l'avait prévenu que telle était l'intention d'un nommé de Callemot et d'un de Beffroi, ses héritiers. La jeune Athénaïs était peu intelligente et on pensait que ce serait chose facile de la mettre ainsi en religion.
Mon grand-père recommanda que *« l'on prit soin de cette intelligence peu ouverte* ».
Il s'entendit avec le grand-père paternel de la jeune fille qui vivait encore (il était maire de Reims sous la restauration) et on tâcha de rendre la pauvre enfant le moins mal qu'il se pourrait. Le terrain était ingrat. Toutefois la pauvre Athénaïs, qui est devenue ensuite ma tante, était bonne et d'une âme candide, j'en reparlerai plus tard. Mon grand-père de RÉMONT vivait donc à peu près séparé de sa femme (l'hiver à Paris comme député). Cependant, de temps en temps, il faisait acte de présence chez elle et le monde n'avait rien à critiquer de tout cela.
L'éducation de leurs enfants avait réussi pour l'aîné : mon oncle Camille qui était devenu officier de cavalerie sortant de St Cyr et si bon cavalier qu'il fut capitaine instructeur à Saumur. Le second était officier de marine. Mon père *(Gustave),* de beaucoup le plus jeune, fut envoyé dans une

pension de Versailles, pension Amadie, qui alors préparait à St Cyr. Mais mon père était alors d'un caractère indompté et indomptable. Il avait été élevé avec trop peu de surveillance. Les domestiques l'avaient gâté. Il n'admettait rien que sa volonté et déclara à sa mère qu'il ne resterait pas dans cette pension.
Et en effet un beau jour il prit la clef des champs et s'en revint tout courant à la Grange aux Bois. Sa mère ne put le décider à prendre aucune carrière et il s'occupa dés lors de chasse et de gérer les propriétés de sa mère. Levé dés l'aurore, il parcourait, sur des chevaux toujours très vifs, les bois et les vallées chassant soit à courre, puis avec son fusil et un très bon chien. Le soir il ne rentrait jamais sans avoir son carnier plein. Il faisait allumer de grands feux et lisait les historiens et les poètes.
Malheureusement il lui arrivait de prendre des liqueurs. Cela lui était très contraire et il a payé de la vie ce mauvais régime.

Mon père était grand, fort, les cheveux bruns naturellement frisés, le front très développé, les yeux noirs très vifs, spirituels, le nez fort laid presque cornu, la bouche belle, les dents bien rangées. Les mains étaient fort belles. Sa tenue était très négligée, nulle élégance, tenue de chasseur même parfois la blouse et les gros souliers qu'il gardait toute la journée.
Je n'ai jamais vu un contraste si frappant qu'entre lui et son frère qui est resté jusqu'à sa mort soigné comme un petit maître élégant au suprême degré jusqu'à la recherche.

Le Comte de Villèle

Mon grand-père *(Charles)* de RÉMONT passait tout le temps des sessions de la chambre à Paris très lié avec M. de Villèle et le duc de …… Il voyait aussi beaucoup Mme de Peyronnet et la famille de Mas……. Il était très répandu dans le monde et on l'y trouvait fort aimable et fort distingué.
Le roi Louis XVIII, Charles X, la duchesse d'Angoulême, surtout la duchesse de Bessege l'invitaient souvent dans leurs réunions intimes.
Ma grand-mère *(Louise COULON)* allait aussi de temps en temps à Paris, Elle était fort élégante et quoique laide, puisque la petite vérole lui avait couturé la figure, elle portait très bien la toilette et sa tournure était fort belle. Elle se faisait habiller chez les bons faiseurs du moment et j'ai vu encore de fort belles toilettes portées par elle dans ses dernières années que ma mère avait conservé comme modèle des choses du temps.

La révolution de 1830 vint renverser tout cet ordre de choses que mon grand-père aimait. Il se retira alors à la campagne, donna sa démission du conseil général et ne s'occupa plus que de mettre de l'ordre dans ses affaires.
Mon oncle **Camille** avait fait la guerre d'Espagne, il s'était vaillamment comporté.

A son retour de la campagne, il demanda à son père la permission de se marier.
Mes oncles et mon père avaient conservé vis à vis de mon grand-père les façons les plus soumises. Jamais ils ne se seraient permis d'émettre devant lui une idée qui ne soit pas approuvée par lui. Ils étaient soumis à l'autorité paternelle comme des jeunes enfants ne le sont plus aujourd'hui. Et jusqu'à 20 ans au moins lorsque leur père avait un mécontentement à leur marquer et pour les humilier il leur ordonnait de sauter trois fois et ils sautaient.
On trouvera peut être cela exagéré aujourd'hui, mais cela était ainsi dans bien des familles autrefois. On avait bien moins d'indépendance que de nos jours. Il y avait encore le grand respect de l'autorité paternelle qui s'en va à grand pas de nos jours.

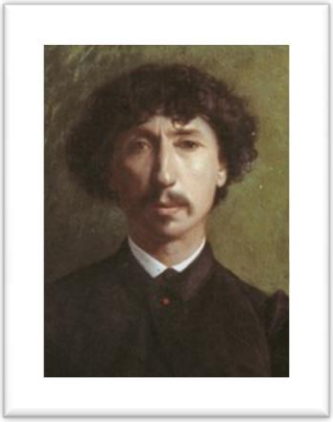

Mon grand-père fut surpris, il ne s'attendait pas à cette demande :
– « Eh quoi lui dit-il es-tu amoureux?
- Oui mon père !
- Et de qui donc ?
- De Mle du HAN.
- De Mle du HAN, exclama mon grand-père, mais mon cher elle ne te convient pas du tout. Elle est femme à te rendre horriblement malheureux, je ne te donne pas mon consentement ».
Mon oncle était consterné.
Cette Mle du HAN dont parlait mon oncle, était un peu notre parente. Elle se nommait **Jenny du HAN**, de famille tout à fait aristocratique. Elle était en outre cela fort belle, fille unique et riche.
Pourquoi donc mon grand-père s'opposait au mariage de mon oncle ?
C'est qu'il connaissait son fils et aussi le caractère de cette jeune fille.
Mon oncle Camille était grand, bel homme, joli garçon, blond avec de beaux yeux et une très bonne tenue propre et élégant au dernier degré. Mais mon pauvre oncle manquait tout à fait d'esprit, il était avec cela entêté au dernier degré et câlin comme une vieille femme.
Il se laissait très facilement influencer et comme il aimait passionnément les femmes, mon père pensait bien qu'il serait mené par le bout du nez par cette maîtresse femme Mlle du HAN.
Celle-ci était grande, belle, froide, apparentement intelligente et fort coquette. Elle avait déjà eu quelques petites aventures, ce qui à cette époque toute de retenue était grave pour une jeune fille. Sa mère veuve de bonne heure était aussi fort coquette.

Je crois que mon grand-père en avait quelque peu profité. Toujours est-il qu'il n'estimait pas haut les vertus de la jeune personne dont mon oncle était amoureux fou et la suite a prouvé que qu'il avait surabondamment raison.
Ma grand-mère, consultée par son fils, regrettait de le voir si épris mais les plus sages remontrances échouèrent devant son immense amour et aussi son immense entêtement. Pendant deux ans, mon grand-père refusa son consentement. Enfin, voyant que son fils était tout à fait malheureux, il finit par le donner mais à une condition : c'est que l'on se

marierait séparés de biens. Mon grand-père prévoyait des orages dans cette union et voulait au moins sauver les questions d'argent.
Le contrat portait seulement cette clause, que le mobilier appartiendrait au dernier vivant.
Le mariage eut lieu à Charleville avec une grande pompe. Mlle de RÉMONT y portait une toque ou turban garni d'un serpent en or, avec tête de rubis, ma grand-mère une fort belle toilette de velours rouge. La mariée était splendide dans le costume traditionnel et mon oncle rayonnait. Seul mon grand-père n'avait pas l'air satisfait. Son expérience de la vie lui disait que le bonheur de son fils était aventure.

Peu de temps après, son second fils **Raoul** partit pour les Antilles. Sa carrière avait été brillante. En peu de temps il était nommé au grade de capitaine de Vaisseau et tout lui assignait un avenir prospère.
Il avait déjà fait plusieurs navigations entre autres en Chine. Ma sœur Berthe a eu pour héritage un magot fort curieux qu'il avait rapporté.

Il y a encore chez ma mère de vieux vases forts beaux enfin une gousse comme celle à peu près de l'acacia, mais grosse comme le bras. C'est celle d'un arbre de ce pays là, rapportée comme curiosité par mon oncle.
Mon grand-père de RÉMONT avait une prédilection toute particulière pour ce fils dans lequel il se retrouvait avec une augmentation de beauté, car mon grand-père était blond, très bel homme et avait une figure extrêmement spirituelle et distinguée, son nez aquilin, ses yeux gris, tout cela formait un ensemble aristocratique mais un peu sec.
Mon oncle Raoul était vraiment beau. Il ressemblait à mon arrière grand-père de RÉMONT, une taille haute et flexible, un teint pâle relevé par une abondante chevelure d'un noir bleu, des yeux d'un noir brillant grands et vifs, le nez bien fait, la bouche belle avec un charmant sourire, le cou haut, le menton un peu proéminent.
On l'avait surnommé dans la petite ville de Charleville, le Sultan parce que l'on prétendait qu'il n'avait qu'à jeter le mouchoir à qui bon lui semblait et qu'il était de suite accueilli avec empressement.
Il était avec cela très intelligent, spirituel, mélancolique et malheureusement un peu blasé.
Le voyage aux Antilles lui fut funeste. Il y prit la fièvre jaune et ne dut qu'à sa constitution merveilleuse de n'en pas mourir, mais à peine remis de cette épreuve, il se trouva en butte à toutes les séductions des femmes adorables et jolies de ce pays.
Puis, d'excès en excès il arriva à contracter une maladie de poitrine qui mal soignée ne tarda pas à devenir très grave. Son vaisseau ayant été rappelé en France, il se hâta, aussitôt débarqué, de demander un congé afin de pouvoir se soigner. Son père l'attendait avec impatience, sa mère avec tendresse. Elle l'aimait beaucoup et déjà elle sentait les premières atteintes du mal qui devait l'emporter.
Mon grand-père et ma grand-mère en revoyant leur fils furent frappés de son changement. Mon oncle ne se dissimulait pas la gravité de son état. Il se mit résolument à se soigner et s'occupa à écrire des notes qui sont, je crois encore, chez ma sœur Berthe. Des écrits relatifs à ses voyages et à ses idées de la marine .On dit ces écrits forts remarquables.

Mon grand-père, avant son départ pour les Antilles, l'avait entretenu d'un projet qu'il avait alors de marier son troisième fils qui était mon père, avec cette jeune Athénaïs Prévost d'Arencey qu'il avait promis à un de ses fils. Pendant le séjour de mon oncle Raoul aux Antilles mon grand-père essaya de réaliser ce projet mais mon père trouva la jeune Athénaïs horriblement laide et déclara à son père que jamais il ne l'épouserait.
La contrariété de mon grand-père fut grande car il avait bâti sur cette union le projet de reconstituer la fortune de la famille qu'il avait un peu ébréchée. Athénaïs avait un million à peu près en dot. C'était en terre il est vrai, mais enfin à cette époque c'était magnifique.
Lorsque mon oncle Raoul revint en France il lui parla de son désappointement. Alors mon oncle lui prenant les mains lui dit : « *Mon père c'est moi qui l'épouserai* »

- « *Mais tu ne la connais pas, elle est affreuse et pas intelligente* »
- *Je sais tout cela -dit Raoul- mais je sais aussi à n'en pas douter que j'ai peu de temps à vivre, laissez moi accomplir vos projets, se sera la seule satisfaction que je puisse avoir ici bas* »

L'émotion de mon grand-père était vive, lui qui ne pleurait jamais, ne pouvait retenir ses larmes, et ce fut au milieu de sanglots étouffés que cette union fut décidée dans la famille.
Mon oncle pria cependant son père de ne faire la demande que dans quelques mois et essaya de retrouver un peu de gaieté.
On lui fit fête et bientôt il n'y eut plus de réunion sans lui.
Ma grand-mère recevait une fois par semaine. C'était soit un grand bal, soit un dîner, soit une soirée de jeu.
Parmi les personnes qu'elle invitait chez elle, il en était une que mon oncle ne voyait pas sans émotion, elle se nommait **Hortense de TESSIERES**. Sa mère, veuve d'un officier tué à Waterloo, avait peu de fortune, mais

comme ces dames avaient beaucoup d'ordre, personne ne s'en apercevait. Elle, Hortense et une autre fille étaient de fort belles personnes. Hortense surtout. A cette beauté elle joignait un esprit sérieux cultivé et une âme tendre et noble. Mon oncle et elle s'aimaient tendrement, mais mon oncle était trop loyal pour lui cacher la promesse faite à son père. Il lui dit donc un jour où ils échangeaient leurs tendresses,
« *Dieu sait, ma chère Hortense, que j'aurais voulu faire de vous ma femme, la compagne de toute ma vie, mais je ne puis, je suis lié par une promesse que je considère comme sacrée et d'ailleurs mes jours sont comptés.*
Il me faudrait vous quitter ; ce serait mourir deux fois pour moi que de me dire « Elle est ma femme et il me faut m'en aller à jamais sans elle. Suivez donc votre destinée à part de la mienne, Votre mère vient de me dire que M. de Vilmorin lui avait demandé votre main – épousez-le et disons-nous adieu sans faiblesse »
La foudre tombant aux pieds de l'infortunée Hortense ne l'aurait pas surprise davantage. Les larmes lui jaillirent des yeux et se levant

–« *Adieu donc lui dit- elle, si on pouvait mourir de chagrin, vous n'auriez plus un être vivant devant vous, mais c'est à jamais que je vous dis adieu, je ne veux plus jamais vous revoir, vous m'avez fait trop de mal* »
Et elle s'enfuit, laissant mon oncle si malheureux qu'il s'évanouit et qu'il eut une crise de sa maladie qui faillit l'emporter. Il resta longtemps au lit. Lorsqu'il se trouva tout à fait bien, il apprit qu'Hortense se nommait Mme de Vilmorin.
Dès lors il ne pensa plus qu'à réaliser les désirs de son père. Il se rendit à Reims où habitait le grand-père paternel de la jeune Athénaïs. Ce vieillard était maire de Reims à l'époque où Louis XVI avait été sacré. Le roi lui avait fait cadeau d'un magnifique portrait de lui. Ce portrait est chez ma sœur Berthe où habite encore en ce moment cette même Athénaïs devenue ma tante. Les clefs de la ville de Reims y sont aussi.
Le grand-père Prévost d'Arencey consentit avec bonheur au mariage de sa petite fille, cette dernière était élevée dans un couvent de Reims et en sortait bien rarement. Elle avait 16 ans.
C'était, m'a souvent dit ma mère qui l'avait vue à son retour de noce à Charleville, un affreux petit monstre. Sa taille était petite mais droite, des cheveux un peu roussâtres, la peau truitée, ses yeux ronds et clairs avaient l'expression d'un renard effrayé, sa bouche large et plate s'ouvrait sur une assez bonne dentition, son front très étroit, son menton fuyant lui donnait l'air peu intelligent et, en effet, c'était une nature tout à fait bornée.
Mon oncle la trouva fort laide, mais il était résigné à tout, son cœur était encore bouleversé par toutes les émotions de sa séparation d'avec Hortense. Il l'épousa donc et vint s'installer avec elle au château.
Ce château de Sept-Fontaines était fort beau.

Le château de Sept-Fontaines

C'était une ancienne Abbaye que mon grand-père avait acheté à Mme de Crussal. Situé sur une montagne bâti à mi-côte, il domine la vallée de la Meuse. On y aperçoit de loin deux villes, Charleville et Mézières, plusieurs villages et des bois de toute beauté.

Bien que l'on soit sur un plan très élevé des sources d'une eau belle et bonne entourent la propriété.

Sept-Fontaines

Mon oncle s'installa donc dans ce grand château, avec cette pauvre femme si peu faite pour le charmer. Le tête-à-tête était rude, d'autant plus que ma pauvre tante, par je ne sais trop quelle idée de vertu farouche, opposait une défense héroïque chaque fois que mon oncle voulait la rendre réellement ce qu'elle était apparemment aux yeux de tous : sa femme. Cette pudeur infranchissable n'était pas tout ce qu'il y avait de plus adroit. Mon oncle n'était nullement amoureux. Cependant s'il avait trouvé une femme empressée à lui plaire, il eut peut-être pendant quelques temps été un bon mari.
Cette résistance, dont il avait ri d'abord, finit par l'irriter et un beau jour il planta la malheureuse Athénaïs et prit le parti d'attendre avec patience que ses sens s'éveillent. Bien qu'elle eût 16 ans, elle était à peine nubile.
Le malheur voulut qu'elle ait amené avec elle de Reims une adorable petite soubrette qui ne tarda pas à consoler son maître en attendant mieux des froideurs de sa femme.
Il prit le parti de la traiter d'ailleurs comme une enfant.
Ma grand-mère lui donnait de grandes inquiétudes, en effet elle ne tarda pas à mourir d'une tristesse intérieure. Jamais elle ne voulut voir aucun médecin. Elle eut sans doute guéri si elle avait consenti à se soigner.
Mon père, qui était près d'elle à la Grange aux Bois, la soigna avec le dévouement le plus grand, la veillant jour et nuit et ne pensant qu'à lui éviter tout ce qui aurait pu la contrarier. Ma grand-mère était aussi soignée par sa femme de chambre Jenny, femme très dévouée à sa maîtresse mais en même temps bien funeste à mon père car dès cette époque elle favorisait son mauvais régime.
Ma grand-mère s'éteignit dans son château de la Grange aux Bois. Ses fils la pleuraient bien tendrement. Mon grand-père lui-même en avait beaucoup de chagrin et le témoigna à tous ceux qui le connaissaient. Sa santé s'en altéra, il devint assez souffrant, gastrites répétées et ennuyé de cet état de santé, il alla acheter dans le département des Landes une modeste propriété qui appartenait à Mme Duchatel. Cette propriété se nommait Bahus.

Ce qui avait décidé mon grand-père à aller se fixer à Bahus, c'était la modicité de sa fortune.
Ma grand-mère, en mourant, avait partagé sa fortune entre ses trois fils, elle n'avait rien laissé à son mari dont elle n'ignorait pourtant pas la presque ruine.

Mon oncle Camille eut des ardoisières à Angers valant 900.000francs
Mon oncle Raoul Sept Fontaines valant alors 300.000 francs
Mon père eut la Grange aux Bois valant 300.000 francs

La Grange aux Bois

Une centaine de mille francs qui lui restait furent partagés entre les frères.
Mon père reprit les diamants de famille qui à cette époque étaient estimés à 25.000 francs.
Mes oncles eurent de l'argenterie et des tableaux.
Enfin tout se partagea entre les trois enfants. La maison de ville rue de la Croix d'Argent fut vendue.
Mon grand-père ne possédait qu'une petite somme venant des partages du château d'Arnicourt. Il avait mangé le reste. Il partit donc pour Bahus pensant y mener une existence très retirée. Il était malade et persuadé qu'il n'avait que peu de temps à vivre. Il avait alors 60 ans. Il en vécu 88. Ma grand-mère était morte à 52 ans ou 53 ans, au mois d'octobre 1832.
Mon père resta donc seul au Château de la Grange aux Bois, son chagrin était grand.

Je crois que c'est à cette époque qu'il eut le cholera et faillit en mourir. On le traita alors d'une façon bien bizarre. Le médecin fit creuser dans un fumier un trou profond. On y mit mon père enveloppé de deux couvertures

de laine et on remit du fumier sur lui jusqu'au cou. Une transpiration abondante ne tarda pas à se produire. Il était sauvé, mais toutefois il fut plusieurs jours assez souffrant par suite d'une grande faiblesse.
Ses seules distractions étaient la chasse et l'équitation. A cette époque il allait assez rarement à la ville, cependant dans un des courts séjours qu'il y fit, il aperçut un jour sortant de l'église deux charmantes jeunes filles accompagnées de leur mère.
Il s'informa et apprenant que ce sont les aînées d'une nombreuse famille de bonne noblesse du côté du père, M. de Cuzey, de haute lignée du côté de la mère, fille du dernier marquis de Moÿ de Sons.
Ces jeunes filles n'avait que peu de fortune car il y avait 6 enfants, mais elles étaient si distinguées et si jolies que mon père résolut de faire sa femme de l'une d'elle.
Il se fit présenter dans la famille et fut accueilli avec le plus grand empressement car c'était à tous les points de vue un parti fort désirable.
Ma mère était l'aînée, plutôt petite que grande, elle avait une chevelure blonde admirable, de grands yeux verts de mer les fameux yeux perses tant vantés par les poètes, un tout petit nez, des dents comme des perles, un teint rose et frais, un front haut et intelligent : un ensemble charmant.
Elle était avec cela spirituelle et très aimable, son esprit avait été cultivé. Elle était poète, musicienne (la guitare instrument de l'époque). C'était une jeune et fraîche aurore.
Elle était très peu expérimentée, très jeune de corps et d'esprit.

Psyché de Prud'hon

Ma tante Célinie, qui avait un an de moins qu'elle, était plus régulièrement jolie, elle ressemblait d'une façon frappante à la psyché de Proudhon, mais son esprit était nul où du moins un peu étroit et elle manquait de grâce.
Mon père s'éprit entièrement de ma mère. Celle-ci vit surtout dans son mariage une belle situation mais elle était enchantée de cette union.
Mon père n'était pas beau comme traits, mais c'était comme taille et comme force un homme superbe, grand, un peu rond, les cheveux noirs frisés naturellement, des yeux noirs très vifs, la bouche belle, mais il ne se soignait pas assez les dents, le teint blanc et rose, la main superbe, un pied petit et cambré mais tout cela était gâté par un nez affreux horriblement canus et comme enfoncé entre les deux joues, Mon père ressemblait dit-on à Socrate .Il était rempli d'esprit seulement il appelait un chat un chat et ne se servait jamais de périphrase pour dire le choses les plus gauloises.
Il détestait le monde et se moquait des usages. C'était en tout l'homme de la nature comme disait la vieille marquise de Moÿ grand-mère de ma mère « tu le civiliseras » disait-elle à sa petite fille. Hélas, jamais ma mère n'y est arrivée.
C'était bien les deux personnages différents de goûts que l'on puisse voir.
Ma mère, une petite maîtresse, soignée recherchée en tout, mon père un gentilhomme campagnard dans toute l'acceptation du mot, en ayant les qualités et aussi les inévitables défauts.
Je suis bien heureuse d'avoir été la fille de mon père qui était bon et excellent pour nous. Mais bien qu'il eût été bon et excellent pour sa

femme, je n'aurais pas voulu être à la place de ma mère. Elle a été malheureuse et mon père l'a beaucoup fait souffrir sans le vouloir.
Avant de passer à la célébration du mariage de ma mère je veux vous parler de sa famille paternelle et maternelle.

Famille de Cuzey

Arsène
Cardinal de Cuzey

Mon grand-père se nommait **Arsène** Henri Porphyre Quadre Cardinal de Cuzey.

La famille de Cuzey venait de Picardie.
Voici comment mon grand-père de Cuzey était venu habiter les Ardennes.
Son père[1] *(François)* était officier d'artillerie.
C'était un homme charmant beau spirituel et instruit.
Il dessinait et peignait admirablement.
Mon oncle Louis a chez lui son portrait. C'est une des plus charmantes figures que l'on puisse contempler.

François Marie CARDINAL de CUZEY

Agnès de MOUSSON

Il s'était marié à Douais avec **Mle Mousson** petite-fille de M. Mousson de Bernicourt, général sous Louis XIV. M. de Cuzey était galant. Il aimait les femmes et en était écouté. Bien que sa femme fût jolie et charmante, il ne lui était pas fidèle. Il eut un duel à propos de je ne sais quelle belle enfant et fut tué raide par son adversaire.
Il était alors en Corse où il arrivait depuis peu.
Mon arrière-grand-mère de Cuzey, *(A. de Mousson)* qui avait 4 fils, allait le rejoindre. Ses préparatifs étaient faits pour quitter Charleville lors qu'elle reçut cette fatale nouvelle.
Elle pensa en mourir de chagrin car elle aimait son mari. De plus elle avait peu de fortune et ses quatre fils à élever. Elle ne voulut pas retourner à Douais où ses sœurs Mme de Wavrechin et Mme de Cambronne avaient fait de très riches mariages. Elle préféra rester là où elle était. Elle s'installa dans un château nommé Singly, là où se trouvait un prêtre très savant qui s'occupait de l'éducation des jeunes gens. Ma grand-mère lui confia ses fils alors en bas-âge et s'installa pour toute sa vie dans cette

[1] donc l'arrière gd père d'Angélique

solitude. Elle avait alors 30 ans. Elle y est morte à l'âge de 89 ans jouissant encore de toute sa présence d'esprit. C'était une vraie grande dame, un peu originale mais remplie d'esprit. Ses fils étaient tous plus ou moins artistes. L'aîné se nommait Basile. Il était peintre et mon oncle de Cuzey a encore plusieurs tableaux de lui.
Il était de l'école de David. Il y a à Singly une autre chose de lui : Joseph et Mr Putiphar,

un grand tableau de Ste Félicité et Ste Perpétue puis un grand tableau qui a fait la terreur de mon enfance et qui se trouvait au fond du grand salon de Charleville, tenant à peu près tout le panneau du fond. C'était le serviteur Simon qui enlevait le petit dauphin à Marie Antoinette.

La reine et Mme Elisabeth au premier plan se détachant dans leurs robes blanches, la reine se trouvant mal, tandis que Mme Elizabeth la soutenait. Le petit Louis XVII pleurait et tendait les bras à sa mère pendant que Simon coiffé d'un bonnet phrygien et riant d'un rire bête emmenait l'enfant malgré sa résistance.
Tous ces personnages de grandeur naturelle étaient effrayants de vérité. Le grand salon de Charleville en velours orange et bois blanc était assez sombre. De lourds rideaux aux fenêtres en interceptaient le jour, d'ailleurs comme il était au rez-de-chaussée, Il n'y faisait jamais très grand jour.
Il me semblait toujours quand j'étais dans ce salon entendre rire cet affreux Simon et entendre aussi les sanglots de cette reine martyre. Je regardais ce tableau et il me semblait voir réellement pleurer ces deux femmes et cet enfant.

Le second fils Porphyre était très bon. Il mourut jeune comme Basile et pas marié. Le troisième, Joseph était officier et fut aide de Camp de Joseph Napoléon roi d'Espagne, il mourut jeune aussi.

Restait mon grand-père *(Henri)* le quatrième. Sa mère voulut le voir marié de bonne heure et ne lui permit pas de la quitter. La famille était ardemment royaliste aussi lorsqu'il s'agit de se marier, mon grand-père s'adressa à une personne de même opinion.
On était en 1811. L'empire était glorieux encore mais bien de sages esprits en prévoyaient le déclin.
Ma grand-mère voulut marier son fils. Il épousa la fille unique du dernier Marquis de Moÿ ou Mouÿ le nom s'écrit des deux façons.

Famille de Moÿ

La famille de Moÿ est une des plus anciennes et des plus illustres de Lorraine.
Je la crois originaire cependant de Flandre alors que cette province faisait partie du domaine des ducs de Bourgogne. Le château de Moÿ existe encore dans les environs de St Quentin. Ce ne sont plus que des ruines mais leur importance montre quel devait être la splendeur de cette demeure Seigneuriale. Le premier des de Moÿ dont on ait signe de vie existait sous le règne de LouisVII dit le jeune en 1137 et se nommait Widon Guy, Sire de Moÿ.
Le 1er de la branche de Sons descendant de cette maison de Moÿ se nommait Thierry de Moÿ et vivait en 1160.
Le 9e du nom de Moÿ de Sons se nommait **Louis** de Sons fut ~~confirmé~~ et maintenu dans sa noblesse par un arrêt du 8 mars 1668 rendu sous l'administration de M. de Caumartin Intendant général de Champagne et inséré au nobiliaire de cette province.
La branche aînée de la famille était restée en Lorraine. La branche cadette s'était fixée en Champagne mais toutes deux avaient fait d'illustres alliances comme il sera prouvé dans la suite de cette généalogie.
Voici au surplus celles des deux branches qui se sont fusionnées dans la personne de la mère de ma grand-mère, la vieille marquise que j'ai encore connue lorsque j'étais enfant. Elle se nommait **Marie Marguerite Françoise** de Moÿ de Sons et qui avait épousé son cousin **Charles Louis** marquis de Moÿ de Sons père de ma grand-mère de Cuzey.
Puis les deux branches se sont fusionnées. Celle de Lorraine s'éteignit puisque ma grand-mère était fille unique mais elle maria sa fille **Célinie** à **Ernest** de Moÿ son cousin et c'est de ce mariage que vient **Adolphe** de Moÿ qui a épousé Valentine de Ségur Lamoignon dont il a déjà deux enfants :
Robert de Moÿ de Sons (1881-1939) qui a trois à 5 ans aujourd'hui en 1889 et **Yolande** qui en a 3 ou 4. (1883 –1949)

Généalogie des de Moÿ de Sons d'après M. de Caumartin
Louis de Moÿ de Sons
1668

Branche aînée de Lorraine	Branche cadette de Champagne
Charles Louis de Moÿ de Sons épousa Gabrielle de Riclot le 26 Octobre 1699 _____ Charles Louis Salomon de Moÿ de Sons épousa Gabrielle de Montbelliard de Franquemont. Il est qualifié marquis au contrat de mariage fait le 24 janvier 1731 _____ Louis de Moÿ de Sons qualifié marquis par acte de naissance par acte de naissance le 19 août 1735 épousa Gabrielle de Pavant le 29 janvier 1756 _____ Charles Louis de Moÿ de Sons épousa Marguerite Francoise de Moÿ sa cousine. Il est qualifié Marquis par son contrat de mariage du 15 Novembre 1784 (c'est mon arrière grand-père et grand-mère)	Jean de Moÿ de Sons épousa Louise de Chamboran octobre 1697 François Louis de Moÿ de Sons Qualifié Comte épousa Anne Françoise d'Alègre contrat du 26 avril 1723 _____ Jean Baptiste de Moÿ de Sons qualifié Baron épousa Louise Marie de La Simonne Contrat du 17 juillet 1738 _____ Louis Marie Jules Ange Alexandre de Moÿ de Sons qualifié Comte épousa Germaine Langlois le Juin 1778 Il était Sgr de Mont-Vaunelle
Branche de Lorraine	Branche de Champagne
Damoiselle Philipyne De Moÿ de Sons fille unique de Charles Louis de Moÿ de Sons dernier Marquis de Moÿ de la branche Lorraine se maria en l'année 1811 à ma grand-mère Louis Phorphyre Quatre Cardinal Chevalier de Cuzey mon grand-père maternel. Les deux branches de la famille de Moÿ se sont donc assemblées dans la personne d'Adolphe De Moÿ de Sons (Par sa grand-mère dernier rejeton de la branche de Lorraine et son père)	Ernest Antoine Charles de Moÿ de Sons né le 28 février 1799 et qualifié comte épouse Hortense Joséphine de Récourt en l'an 1828 Il en eut un fils Henry Marie Ferdinand de Moÿ de Sons né le 29 juillet 1839 Sa femme mourut et il épousa en secondes noces Marie Célinie Cardinal de Cuzey. De ce mariage naquit le 9 février 1846 Adolphe Marie De Moÿ de Sons marié, avec le titre de marquis, à 1- Mme Marie de Camboug 2- Valentine de Ségur Lamoignon dont 2 enfants.

Mais la famille de Moÿ avait par les femmes la plus illustre alliance celle de la Maison de Lorraine par conséquent alliée à la maison de Habsbourg, à la maison impériale d'Autriche. Cette alliance est celle de Claude de Moÿ, dame de Cugny qui épouse un cadet de la maison de Lorraine le comte de Chaligny.

Mais voici le détail certain de toute cette alliance. Il est copié dans les archives de Cugny et écrit entièrement de la main de Mme de Chabrillan qui l'avait adressé à mon grand-père de RÉMONT le 25 septembre 1846 à l'époque de la naissance d'Adolphe de Moÿ

Notice sur la Seigneurie de Cugny

400 à 550 – aux Ve et VIe siècle, la famille de St Rémy et St Rémy lui même (qui était d'une famille patricienne gauloise et qui devint évêque de Reims) possédait le bénéfice noble de Pothiers ou des Pots près de Sévigny le Fond dont dépendait le bénéfice et les terres nobles de Cugny.
St Rémy dans son testament donna la terre de Cugny à la Cathédrale de Reims qui en reste bénéficiaire et Sgr jusqu'en 1170.
Le comte Hugues de Rethel usurpa aux environs de Rethel beaucoup de terres de l'évêché de Reims et notamment Cugny qu'il concède comme fief du château de Rethel à une famille qui prend le nom de Cugny en latin Cudiciacum
(Voir le testament de St Rémy, actes de la province de Reims publié par Monseigneur Gousset)

- *1250 Guy de Cugny et Baudelot de Cugny signent la grande charte de Rethel concédée par le comte Hugues aux habitants, ils sont garants et témoins.*
- *1343 Jean de Cugny ou Cuigny rend hommage au compte de Rethel (archives du Château de Cugny)*
- *Vers 1400 Mle de Cugny épouse Guillaume de Montmaillé et lui porte en dot Cugny*
- *1450 Melle de Montmaillé (Isabeau ou Elizabeth) épouse M. de Suzonne de Cernay.*

Cugny reste pendant 3 générations dans la maison de Suzonne.
Mle de Suzonne épouse le marquis de Moÿ et en a une fille Claude de Moÿ née au Château de Cugny (archives de Cugny et Biographie des Ardennes célèbres).
Melle Claude de Moÿ épouse en 2e noce un prince de Lorraine Comte de Chaligny et leur porte en dot Cugny.
Claude de Moÿ a deux fils dont le second est évêque comte de Verdun. L'autre meurt sans enfant et ils lèguent leurs biens et Cugny au prince de Ligne

- *1705 A la Seigneurie de Cugny (maison relevant du château et de la tour de Rethel s'était ajouté la Seigneurie de Crugny Seuil Amagne Bri.....*

Les créanciers du prince de Ligne (lequel prince de Ligne est un descendant de Guillaume de la Masek) Les créanciers, dis-je, saisirent les Seigneuries de Cugny et dépendances et les firent vendre par décret forcé.
Elles furent acquises par Mr Antoine Crozat
Celui-ci eut 3 fils qui héritent successivement de Cugny ce sont
1 Le marquis de Chosel
2 Le président de Cugny

3 Le baron de Chur
Ce dernier épouse Melle de Montmorencey Laval, répare Cugny canalise l'Aisne achète les Seigneuries de Perthis, Dause, Besson, Pargny.
Il meurt le 15 decembdre 1770 laissant 3 filles :

- *Comtesse de Béthune Palogne qui hérite de Cugny*
- *La marquise de Béthune*
- *Le maréchal Duc de Broglie*

La comtesse de Béthune Palogne meurt à Cugny le 9 mars 1809..Elle laisse 3 filles.

- ✓ *La marquise de la Tour du Pin devenue en seconde noce la Baronne de Salis Samade,*
- ✓ *La comtesse d'Insbrucken Colback,*
- ✓ *La princesse de Macerand*

1818 La baronne de Salis Samade meurt en 1818 ne laissant de ses deux mariages qu'un fils René Louis Victor de la tour du Pin qui hérite de Cugny
1832 Le marquis de la Tour du Pin laisse deux enfants
Louis Gabriel Aymard officier et Joséphine Philes Charlotte qui épousa G de Moreton Comte de Chabrillon
De ce mariage deux enfants :

- *Hyppolite Camille Ferdinand Georges né en 1828*
- *Louis Robert Pasteur Eugene né en 1832*

Cette notice fut envoyée à mon grand-père
Épigraphe. :
Pour extrait délivré à Mr Le Vicomte RÉMONT en témoignage de considération et de bonnes amitiés
Château de Cugny le 25 Nov 1846 ?
Le chef d'escadre Jules de Chabrillon
(Collectionné aux archives du château de Cugny)

Mais avant cette illustre alliance le nom de de Moÿ avait été porté par plus d'un illustre Seigneur.
A l'époque de la Révolution de 93, les personnes qui faisaient partie de la branche aînée restée en Lorraine avaient pour chef **Charles Louis** marquis de Moÿ de Sons, lequel avait épousé sa cousine **Marie Marguerite Françoise** de Moÿ de Sons, ils avaient une fille ***(Philipyne, Zoé)*** devenue depuis ma grand-mère de Cuzey.
Plusieurs de leurs cousins et autres membres de la famille beaux-frères ou belles-sœurs habitaient avec eux le château de Brière près de St Michel. La révolution a fait là son œuvre comme partout. Le château de Brière dont les débris avaient été partagés entre les possesseurs des biens nationaux n'est plus qu'un amas de ruines, des fermes se sont élevées sur les terrains occupés jadis par les jardins, et pendant la guerre de 1870 un combat acharné fut livré sur l'endroit même où fut jadis le château.
En 93 la propriété était florissante. On menait à Brière la vie de château en famille. J'ai entendu dire à ma grand-mère que ce n'était pas toujours le royaume de la concorde. Plus d'une guerre intestine éclatait souvent dans ces réunions que la nécessité de vivre selon son rang maintenait, plus encore que l'esprit de famille.

Le droit d'aînesse laissait peu de biens aux cadets et aux sœurs des gentilshommes.
Quelques-unes étaient chanoinesses, mais la révolution chassa tout ce monde de leurs asiles, et tous revinrent au toit paternel attendre les événements.
La vie des hôtes de Brière ne tarda pas à être menacée.
Le Marquis **Charles Louis** mourut de chagrin lors des premiers événements et laissa sa femme et sa fille à peu près seules pour lutter contre la tourmente, car les cousins du même nom avaient émigré depuis longtemps, lorsque les menaces de la municipalité de St Michel forcèrent la marquise et sa fille à fuir et à chercher un refuge à l'étranger.
Ce fut par une nuit noire que la marquise de Moÿ et sa fille (ma grand-mère depuis) quittèrent en voiture leur château de Brière. On voyageait en poste. Un valet de chambre que l'on croyait fidèle, accompagnant. On se dirige vers les chemins les moins fréquentés vers la frontière, puis on s'engage dans des bois de sapins sombres et où les routes se croisent et se décroisent. Il était difficile de se reconnaître. Arrivé à une clairière le cocher s'arrête et déclare qu'il ne reconnaît plus son chemin. Le valet descend du siège et dit alors à ma grand-mère : « Ma foi j'ai risqué ma peau pour vous conduire ici, je veux une récompense ! ».
-Mais vous savez que je n'ai pas d'argent !
-Mme la Marquise a des bijoux, elle peut bien récompenser un pauvre serviteur !
Transie de peur, ma grand-mère et sa mère écoutaient cette sommation du drôle.
Il fallut s'exécuter, mon arrière-grand-mère lui donna une bague de prix qu'il empocha et qui sembla lui avoir rendu la mémoire car il retrouva son chemin.
Après un voyage des plus pénibles ces dames arrivèrent à Stuttgart où ma grand-mère et sa mère restèrent pas mal d'années.
La misère venant au bout de quelques temps elles furent obligées de travailler pour vivre. Elles faisaient des corsets, puis leur ouvrage terminé dans la journée, le soir elles sortaient des cartons quelques ajustements du temps passé.
On se réunissait chez les plus riches et la bonne humeur et la gaieté française aidant, on retrouvait quelque plaisir à être ensemble. On se communiquait les nouvelles de France et on espérait toujours que le lendemain arriverait la chute du régime détesté.
Puis un des membres de la famille se maria à Munich. Les descendants on longtemps habité cette ville. L'un d'eux **Charles** de Moÿ aujourd'hui à Inspruck, était en 1869 aide de camp du roi de Bavière. Ami du roi, il essaya par tous les moyens possibles de le tirer de la mélancolie sombre où il vivait ; Il ne put y parvenir et le quitta bien des années avant la mort dramatique de ce malheureux Prince. Aussitôt que les événements le permirent, mon arrière grand-mère et sa fille rentrèrent en France .Elles retournèrent à Brière où elles eurent beaucoup de peine à se faire rendre le château et quelques maigres terres puisque tout avait été dispersé et vendu comme biens d'émigrés et mon arrière grand-mère se vit réduite ainsi que sa fille, à peu près à la misère. Ce n'est que lors du milliard des émigrés que ma grand-mère reçut 200.000 francs qui représentaient une fortune énorme.

C'est dans cette situation malheureuse que mon grand-père de Cuzey (Henri, Quadre) demanda sa main. Lui-même avait bien peu de choses mais il espérait avec le temps relever sa fortune. On était en 1811. Il fut convenu que l'on vendrait Brière et que la marquise douairière de Moÿ viendrait habiter la petite ville de Charleville aussitôt que cela se pourrait. En attendant ma grand-mère vint habiter le château de Singly, chez sa belle-mère (*Agnès de Mousson*).
Celle-ci était une femme d'esprit, mais un peu originale. Elle avait été fort jolie. A 50 ans trouvant qu'elle changeait, elle avait fait couvrir de planches ou d'étoffes toutes les glaces de la maison afin de ne plus s'y apercevoir.
Ayant eu de nombreux procès, elle composait elle-même des plaidoyers et elle gagnait souvent. Son avocat était chargé de lire ce qu'elle avait écrit. Son esprit était très assuré, très pratique. En un mot c'était peut-être une femme un peu savante.
Ma grand-mère (*Philipyne-Zoë*) était d'un tout autre caractère entièrement adonnée aux choses de la maison. C'était une femme d'intérieur, une ménagère.
Les raffinements du bel esprit ne lui allaient pas. Elle était peu faite pour les goûters.
D'ailleurs mon grand-père ne lui en laissait pas le temps. Elle eut 12 enfants dont 6 seulement ont survécu. Elle avait donc un champ tout trouvé pour exercer son activité. Sa tâche était rude, et à force de patience et d'économie je l'ai connue riche à la fin de sa vie.

Mon arrière-grand-mère de Cuzey *(de Mousson*) avait auprès d'elle une dame de compagnie sèche, aigre, susceptible que l'on nommait Mle Renard. Cette personne administrait la maison avec peu d'économie. Lorsque ma grand-mère de Cuzey (de Moÿ) voulut faire quelques observations elle se trouva en but à la haine de cette vieille fille et celle ci n'épargnait aucune occasion de la contrarier dans ses goûts et de la critiquer auprès de sa belle mère qui déclara que sa belle-fille était une femme pot au feu.
Mon Dieu oui, peut-être y avait-il un peu de vrai dans ce que disait la douairière de Cuzey, mais aussi ma grand-mère avait raison d'être pot au feu. Grâce à ce précieux défaut, elle sut avec à peu près bien élever une nombreuse famille, la faire prospérer et enfin laisser à tous de l'aisance après elle. C'était au demeurant une femme pleine de mérite. Le seul défaut que je lui ai connu c'était d'aimer faire des scènes. Le sang lui portait à la tête. Une maladie de cœur qu'elle avait, la rendait très violente et lorsqu'elle avait, soit contre ses serviteurs, soit contre ses enfants quelque raison de tonner alors elle se laissait aller à toute la fougue de sa colère. Les épithètes les plus vives, les plus dures se trouvaient parfois sur sa langue. On ne l'arrêtait pas et l'orage durait assez longtemps.
Mon grand-père prenait alors sa canne et son chapeau et allait en sifflotant faire un petit tour. Comme il était très religieux, il acceptait tout ce qui le blessait en esprit de pénitence et sa douceur était de la résignation.
Ma grand-mère eut donc douze enfants. Vitaline ma mère, Céline, Mathilde, Léopold, Zélie, Apolline, Louis, Isabelle, Henriette. Trois vinrent au monde mais ne vécurent pas.

Léopold, Zelie et Appoline moururent tous trois en quinze jours de la fièvre scarlatine à Charleville. A la mort de Zelie ma grand-mère s'évanouit et fut plusieurs heures sans reprendre connaissance.
Cependant malgré leur peu de fortune, l'éducation de ma mère et de ses sœurs était faite d'une façon complète.
D'ailleurs, dès le retour de Louis XVIII, mon grand-père obtint quelques places, et enfin Charles X aussitôt son avènement le nomma conseiller de préfecture à Mézières. Les indemnités et les appointements de conseiller vinrent donner à ma grand-mère absolument une fortune, car avec son économie tout cela doublait de valeur.

Mme de Cuzey *(Agnés de Mousson)* était morte, morts aussi les frères de mon grand-père, mort aussi un oncle de ma grand-mère, Trésorier de la Sainte Chapelle, ce prélat avait laissé une fortune à sa nièce. Mon oncle a de lui un magnifique buste en bronze *(imité).*
J'ai entendu dire que ce buste était très ressemblant et est toujours à Singly.
En 1830 la révolution vint les surprendre en pleine éclaircie de bonheur. Ce fut un grand chagrin pour eux. Jamais ils ne purent envisager Louis Philippe que comme un imposteur et pour eux le roi fut toujours Charles X en exil soit enfin et surtout ce jeune comte de Chambord qui promettait tout et dont la belle et noble figure reflétait l'intelligence et l'énergie.
Mon grand-père envoya sa démission aussitôt l'avènement de Louis Philippe et s'adonna tout entier à l'éducation de ses enfants et aux exercices de piété dans lesquels le dirigeait le futur évêque de Chartres Monseigneur Regnault alors jeune prêtre de Charleville.

Mariage de mon père *(Gustave de RÈMONT)* et de ma mère *(Vitaline Cardinal de Cuzey)*

Telle était la famille dans laquelle mon père se présenta et fut agréé.
Mon grand-père de RÈMONT objectait du peu de fortune mais mon père était fort épris. Ma mère avait un trousseau et 25 mille francs de dot.

Le mariage eut lieu le 4 janvier 1833 à Charleville et quelques jours après ma mère alla habiter la Grange aux Bois. Mon père reprit bientôt sa vie de chasseur et ma mère s'occupa à mettre la maison à son goût.
Elle était contrariée dans ses arrangements par la vieille Jenny, ancienne femme de chambre de ma grand-mère (*Louise COULON*) de RÈMONT. Cette vieille trouvait fort dur de n'être plus servante maîtresse et son entêtement devint très pénible pour ma mère.

Je vins au monde le 14 mars 1834. Peu de jours après mourut mon oncle Raoul. Il ne laissait pas d'enfants. J'ai même entendu dire que lassé des rebuffades de sa femme, il avait fini par la laisser complètement de côté. Son (vieux) grand-père qui vint la voir se douta de cet état de chose et crut devoir l'éclairer car il voulait qu'elle eut des enfants.
Athénaïs passa alors d'une extrême à l'autre et sut si mal s'y prendre qu'elle éloigna encore plus son mari d'elle, si bien qu'au moment de sa mort il l'avait en si grande grippe que, le voyant au plus mal, elle voulut entrer dans sa chambre qu'il lui avait interdite et il lui jeta à sa tête ses oreillers. Ce fut son dernier mouvement. Il mourut quelques instants après.
La pauvre Athénaïs était atterrée. J'ai entendu dire à ma mère que pendant plus d'une semaine, elle ne faisait que répéter en ouvrant des yeux hébétés « Il est mort, il est mort ». Elle était veuve à 23 ans.
Mon oncle léguait le fond de ce qu'il possédait à ses deux frères, l'usufruit à son père (*Charles*) dont le désespoir était profond et sincère. Il laissa le midi et vint s'installer à Sept-Fontaines.
Athénaïs resta quelques temps avec nos parents puis un beau jour comme elle manqua de me jeter dans le feu (sans le vouloir) ma mère *(Vitaline de Cuzey)* la renvoya à Sept-Fontaines auprès de mon grand-père *(Charles de RÈMONT).*
On lui offrit de retourner dans sa famille mais son grand-père *(Joseph d'Arencey)* était mort et elle ne voulut pas, pria son beau-père *(Charles)* de s'occuper de ses intérêts .Elle avait eu au moins trente mille livres de rente en dot.
Mon grand-père *(Charles)* à partir de cette époque s'en occupa. M. de Colbert son parent ayant osé dire que mon grand-père s'en acquittait mal, celui-ci se battit en duel *(c'est une habitude !)* avec lui et après l'avoir blessé, il lui prouva combien il était dans l'erreur, car il avait économisé sur la fortune de ma tante une somme importante avec laquelle fut acheté les prairies du HAN qui valent aujourd'hui un prix énorme.
Cependant la famille avait de grands tourments, mon oncle **Camille** et sa femme ne pouvaient plus vivre ensemble, ainsi se trouvaient réalisées les prévisions de mon grand-père .Mon oncle n'avait pas d'enfants, sa femme ne tarda pas, à peine mariée à lui manifestait son peu de goût. Elle avait des affections bizarres pour de jeunes femmes de chambre qui avaient **toutes** ses tendresses. Mon oncle essaya de la ramener lui dépeignant l'odieux, le ridicule et le danger de cette vie. Elle sembla se rendre à ses

raisons, mais ce fut pour se compromettre avec plusieurs des jeunes officiers de Saumur où mon oncle était capitaine instructeur.
Un jour étant en voiture avec un de ces jeunes gens, elle ordonna, apercevant son mari, au cocher de ne pas arrêter et de prendre au contraire la galope. Fou de jalousie mon oncle de RÉMONT se mit à courir après cette voiture et vaincu dans cette lutte, il rentra chez lui très malade.
Son amour pour cette femme était si grand qu'il avait même pardonné mais une nuit qu'il revenait d'un devoir commandé, il vit de ses yeux sa femme venir en toilette de nuit reconduire à la porte un jeune galant de l'endroit.
Sa décision fut prise, il demanda et obtint sa séparation de corps. La séparation de biens était facile puisque le contrat l'établissait. Les frais de 25 mille francs.
La vie de désordre de Mme Camille avait miné sa santé. Elle était à peu près poitrinaire. On l'envoya à Hyères. Elle se rétablit et vécut jusqu'après 70, seule ou entourée de femmes bizarres. Elle fut la bienfaitrice de Mme Ugalde.
Malgré cela elle était parfaitement bien dans le monde.
Quant à sa propre famille qui la connaissait bien, elle ne la recevait que le matin. Du moins c'était ainsi chez sa cousine Mme d'Effrat.
Mon oncle *(Camille)* au fond aimait toujours cette femme. Un désespoir profond s'empara de lui. Comme il avait accompagné Charles X à Gand, sa carrière lui offrit la perspective de peu d'avancement. Il donna sa démission et triste, morne et dégoûté de tout et toujours amoureux quand même, il demanda à son père de lui céder le château de Bahus où il s'installa. Ma tante Athénaïs, veuve et triste aussi, lui sembla une compagnie qui ne le troublerait pas .Elle voulut aller vivre avec lui et il fut convenu entre eux que si mon oncle devenait veuf comme il y avait apparence il l'épouserait.
Bahus est une habitation modeste dans le département des Landes .A cette époque il fallait une huitaine de jours pour venir à Paris et par conséquent bien plus pour aller aux Ardennes.
En y allant mon oncle voulait marquer qu'il voulait être seul et s'éloigna du pays qu'il avait tant aimé, tant souffert et où tout le lui rappelait.
D'ailleurs ce n'était pas sans serrement de cœur qu'il voyait son frère Gustave, mon père, avoir des enfants et une femme aimable. Le cœur humain est ainsi fait.

J'avais trois ans lorsque ma mère mit au monde une seconde fille fort mal reçue et qu'on nomma Berthe. Au moment de sa naissance il faisait un violent orage.
Tout à coup le tonnerre tomba sur un haut peuplier non loin de la maison et le réduisit en petits morceaux comme des allumettes. C'était un mauvais présage.
La pauvre Berthe à eu en effet peu de chance dans sa vie.
A peine née, cette mauvaise étoile lui envoya une mauvaise nourrice et Berthe ne tarda pas à être si malade que les médecins la considéraient comme perdue.
A force de soins de tous les instants ma mère parvint à la guérir. Comme ce mauvais début avait dégoûté ma mère, on prit d'abord une chèvre comme nourrice puis enfin une femme finit de nourrir l'enfant.
Toute sa vie Berthe s'est ressentie de cette mauvaise nourrice.

Pendant ce temps je grandissais. D'un tempérament nerveux, j'avais parfois des convulsions venant de l'estomac mais heureusement, étant d'une nature robuste, je les surmontais.
Ma bonne grand-mère de Cuzey *(Zoé)* dont j'étais l'idole, me menait de temps en temps à une chapelle dédiée à St Roger ou St Renan. Là un prêtre prenait une belle étole en drapé d'or. Ma grand-mère et moi nous nous agenouillons. Il me mettait cette étole sur la tête, me touchait le front avec de l'eau bénite, prononçant des phrases dans lesquelles on disait rétro satanas, puis ma grand-mère lui remettait son offrande et nous remontions en voiture dans ce grand et beau bois qui entourait la chapelle. A quelque distance se trouvait une fontaine d'une eau admirable. Les moines de l'ancienne Abbaye de St Renan y avaient fait construire d'immenses lavoirs où venaient de loin les femmes du pays car c'était pendant nos séjours à Singly que l'on me menait à St Renan et Singly n'a ni rivière ni puits. On y boit de l'eau de citernes.
A part ces indispositions nerveuses qui ont cessé à 5 ans, je me portais parfaitement, sortant librement au grand air par tous les temps même par la neige et les froids les plus vifs.

Histoire de famille pour mes enfants afin qu'ils n'ignorent rien de ce que je peux savoir des miens, des leurs par conséquent.

Généalogie de la famille de Rémont

Je suis née le 14 mars 1834 à Charleville, petite ville des Ardennes, mon père Gustave de RÉMONT habitait au château de la Grange aux Bois, dans les environs, mais ma mère pour être plus près des médecins était venue chez son père, mon grand-père de Cuzey, qui habitait l'hiver une assez belle et vaste maison dans la rue de la Croix d'Argent.
Ma naissance fut une déception pour la famille, car on comptait sur un fils pour relever le nom de RÉMONT, cependant comme j'étais l'aînée, on prit cette déception en douceur, se promettant de mieux réussir une autre fois. J'étais bien portante quoi que fort petite, et bientôt ma mère fut remise de ses couches.
Un fils tel était le désir passionné de toute la famille de RÉMONT, se composant alors du vicomte Charles de RÉMONT, de son fils aîné Camille de RÉMONT, et de mon père Gustave de RÉMONT.
Mon grand-père avait eu un autre fils Raoul. Il venait de mourir peu de temps avant le mariage de ma mère, et de son mariage n'avait pas laissé d'enfant.
Camille marié aussi, n'en avait pas, et il était séparé de sa femme : donc tout l'espoir de la descendance reposait sur mon père.
Avant de passer outre, je veux dire quelle était cette famille de RÉMONT dont je suis sortie. Mes enfants y retrouveront des exemples d'honneur, car toute ma race était militaire, et plus d'un a payé de son sang le tribut des familles nobles.
En 1667 le roi Louis XIV nomma M. de Caumartin commissaire chargé de la vérification des preuves de noblesse pour la province de Champagne.

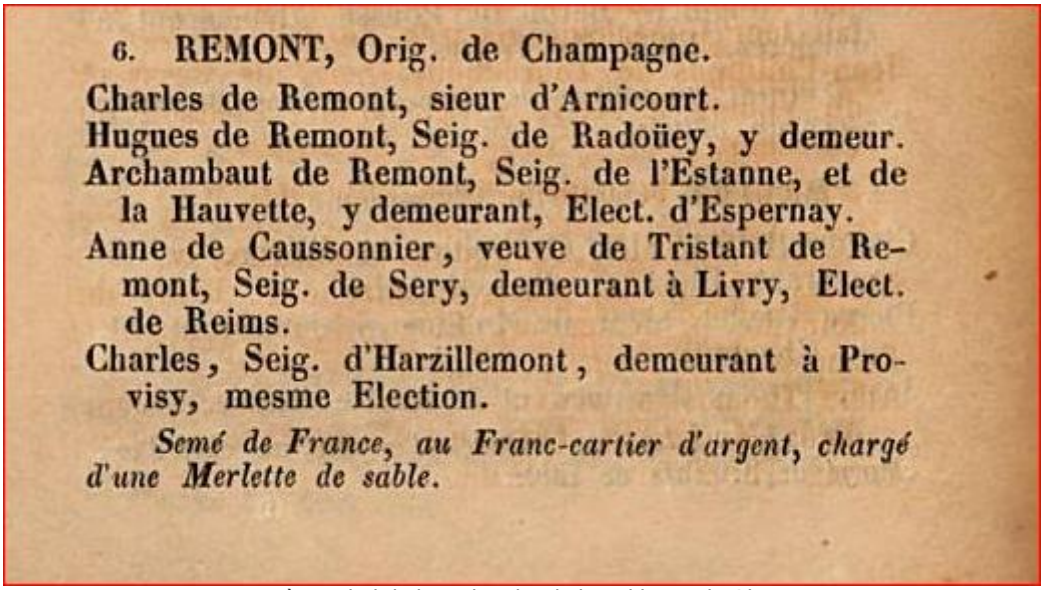

6. REMONT, Orig. de Champagne.

Charles de Remont, sieur d'Arnicourt.
Hugues de Remont, Seig. de Radoüey, y demeur.
Archambaut de Remont, Seig. de l'Estanne, et de la Hauvette, y demeurant, Elect. d'Espernay.
Anne de Caussonnier, veuve de Tristant de Remont, Seig. de Sery, demeurant à Livry, Elect. de Reims.
Charles, Seig. d'Harzillemont, demeurant à Provisy, mesme Election.

Semé de France, au Franc-cartier d'argent, chargé d'une Merlette de sable.

Procès-verbal de la recherche de la noblesse de Champagne
Par Louis-Urbain Le Fèvre de Caumartin, Seneuze

Ce fut alors un événement qui troubla la tranquillité de bien des familles, les unes avaient perdu disaient-elles leurs titres, les autres n'en ayant jamais eu se voyait contester une situation qui alors avait une importance extrême.

Mes aïeux fournirent leurs preuves. Elles furent trouvées bonnes et ils furent inscrits dans le nobiliaire champenois comme appartenant à la noblesse, et pouvant être admis à être présentés à la cour, et monter dans les carrosses du Roy, car ils purent produire leurs preuves à partir de 1485, où l'on voit figurer un de RÈMONT Sgr d'Arnicourt (près Rethel Ardennes) cette famille de RÈMONT, produisit plusieurs branches qui toutes avaient une source commune.

La branche de Radonay
La branche de Séry
La branche de Lestame
La branche d'Arzillemont

Les armes sont superbes :

Porte de France au franc quartier d'argent avec une merlette de sable.

C'est un blason des plus belles armes que l'on pouvait avoir. Le bleu indiquant la fidélité, la merlette des expéditions au loin dans les mers, les fleurs de lys une alliance avec les Bourbon. Elle existe en effet par les femmes dans le blason d'Anne le Danois.

Voici brièvement les noms et alliances de nos ancêtres.

- **Guyot de RÈMONT** Sgr d'Arnicourt épouse en 1485 **Marguerite de FAVART** dame d'Issoumont

Ils ont 6 enfants dont :

- **Hugues de RÈMONT** Sgr d'Arnicourt épouse **Marie de MONTBÉTON** le 31 janvier 1528 *(fille de Gaucher, Sgr de Selles et d'Henriette de CUGNON)*. Leur fils**, Jean de RÈMONT, (***écuyer)* Sgr d'Arnicourt s'unit le 26 octobre 1560 à **Jeanne de COUCY** (illustre alliance), *fille de Jean, Sgr de Fontaine et d'Anne de VAUX*. Elle eut 4 fils et une fille.
  - Antoine, l'aîné des 4 fils, continue à porter le titre de Sgr d'Arnicourt
  - Le second Hugues est Sgr de Séry
  - Le troisième Nicolas est Sgr de Lestame
  - Le quatrième Jean est glorieusement tué à la bataille d'Ardennes
  - une fille Judith

Antoine, l'aîné des 4 frères était un fervent catholique ; il combattait sous la bannière du duc de Guise. Il avait épousé Anne le Danois, fille de Jean le Danois, Sgr de Begny et de Fontaine. Cette dame avait pour parent (C'est cette Anne le Danois qui était alliée à la famille de Bourbon) ce fameux Comte de Fontaine Général des Armées du Roi d'Espagne qui fut tué à la bataille de Rocroy en 1643.

Il commandait la célèbre infanterie espagnole jusqu'alors réputée invincible. Rendu impotent par un accès de goutte, il se fit porter en chaise à porteur devant les troupes et commanda le feu avec une bravoure froide qui a été admirée de tous. Il tomba foudroyé par les troupes du duc d'Enghien.
Dans son histoire des Princes de Condé, le duc d'Aumale rapporta le fait d'une manière saisissante, on sent qu'il admirait ce brave et tous firent comme lui à l'époque de cette lutte misérable.

La branche aînée d'Arnicourt

Antoine I de RÉMONT eut pour fils

- Hugues III de RÉMONT Sgr de Radonay
- Elisabeth I de RÉMONT femme de Samuel de Charnay Sgr de Molard *(et écuyer de la princesse de Conty)*
- **Charles III de RÉMONT** Sgr d'Arnicourt de Séry de Sorbon de Semeuze, d'Issancourt (*et Hiaumont)* Baron de St Loup (*gendarme de la compagnie du duc d'Anjou)*. Celui-ci épousa en 1635 **Marie CAMART**, fille du noble sire *(Antoine)* Camart Sgr de Semeuze, et de Rochefort, lequel était procureur général de M. le duc de MANTOUE en son duché du Rethelois et de demoiselle Marie SIMONET décédée à Arnicourt le 15 mars 1672
  Charles III de RÉMONT combat d'abord sous le duc d'Anjou au siège de Montauban.
  Il devint capitaine puis lieutenant colonel au régiment de Vervins, puis après avoir successivement passé par divers combats, étant au siège d'Arras (1640), il fut blessé au camp d'Inchy et obligé de demander un congé pour se remettre de ses blessures graves. (1643 bataille de Rocroy)
  Il eut 4 fils :
  - **Hugues IV**, enseigne dans Navarre, à Gigery, capitaine (d'infanterie) au régiment d'Epagny mort en 1666 (commandant au Fort Louis)
  - **Antoine Charles I** chevalier, Sgr dominant d'Arnicourt et de Sorbon capitaine au régiment de Vervins, enseigne au régiment de Navarre
  - **Robert Antoine** (né en 1658, chevalier, Sgr suzerain de Sorbon, décédé au château de Sorbon, le 5 août 1722, à l'âge de 64 ans et inhumé le lendemain à Arnicourt, dans le caveau de la chapelle de la vierge). Il avait épousé **Antoinette de la Salle**, décédée elle-même le 19 février 1730, âgée de 64 ans.
  - **Samuel II** né vers 1654, chevalier, Sgr de Sorbon, y demeurant, Arnicourt et Saint Loup en champagne, décédé à l'âge de 29 ans et inhumé le 12 novembre 1683, dans la même chapelle,
    - une fille Marie.

Hugues III fils d'Antoine continue la race. Il était écuyer Sgr de Radonay de Bury des Isles. Il fut successivement lieutenant de chevau-légers et de la compagnie des mousquetaires à cheval de Praslin, capitaine au régiment de Praslin, maréchal général des logis de la cavalerie légère et sergent major

dans la suite de camp de France. Il mourut au retour de l'armée d'Italie le 18 juin 1631. Il avait épousé une fille de noble maison car **Marie le Caussonnier** était fille de Sgr de Bury et des Isles lequel était officier dans la compagnie de Bussy d'Amboise.
Hugues III eut de Marie le Caussonnier 3 fils

- François II qui devint Sgr de Radonay
- Hugues V, Sgr des Isles lieutenant au régiment de Dampierre.
- Charles VII, Sgr de Pocancy, qui mena une vie aventureuse et fut tué à la bataille de Mohács, en Hongrie

François II de RÈMONT Sgr de Radonay épouse le 24 février 1666 **Marie de Bergeau** fille de Scipion Baron de Moulin et de Venteuil et de Suzanne d'Ancienville.

Branche de Séry

Avec Hugues de RÈMONT second fils de Jean de RÈMONT commença la branche de Séry.
Hugues II de RÈMONT écuyer Sgr de Sorbon, de Séry, de Fontaine et d'Arnicourt en partie était de la compagnie du duc de Nevers. Il épousa en novembre 1604 Damoiselle **Nicole de Villelongue** fille d'Hubert de Villelongue écuyer, Sgr de Vassigny, de ce mariage naquirent 3 fils et une fille :

- Tristan I de RÈMONT
- Jean VI, Sgr de Sorbon mort lieutenant des chevau-légers au régiment de Grammont

CHEVAU-LÉGERS [*vô-lé-jé*] n. m. pl. Subdivision d'arme de cavalerie apparaissant en France vers le début du XVI^e^ siècle : *Un* CHEVAU-LÉGER. (Quelques-uns écrivent CHEVAUX-LÉGERS.)
— *Fam.* Nom donné, par plaisant., sous la monarchie de juillet, aux partisans de la légitimité et de l'ancien régime.
— ENCYCL. Supprimés à la veille de 1789, les *chevau-légers* reparaissent en 1807 avec les *chevau-légers polonais*

CHEVAU-LÉGERS : 1. Sous Henri II; 2. En 1815.

levés par Napoléon I^er^ dans le grand-duché de Varsovie. En 1809, ils deviennent les *chevau-légers lanciers* et on en

- Charles IV, Sgr de Malmaison corvette au régiment de l'Eschelle tué à la bataille de Laon comme lieutenant au régiment de Grammont.
- Zelie mariée à Godefroy de Romance Sgr d'Atheno au pays de Liège, capitaine de cavalerie et de l'Éschelle, tué à la bataille de Rocroy en 1643. Elle en eu 2 fils Godefroy et Hugues.

Tristan I de RÉMONT continue la race. Il est Sgr de Séry, de Livrey, des Grandes Loges et d'Arnicourt.
D'abord enseigne, il ne tarde pas à être capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment de Bettancourt, ses divers services en 1629, 1633, 1638, 1639 engagèrent le roi à lui donner le brevet d'une pension de 2000 livres, somme importante à cette époque, le 1er mai 1651 le brevet est signé par Louis XIV, la reine Anne d'Autriche, régente et M. de Loménie *(Secrétaire d'Etat à la guerre).*
Tristan de RÉMONT avait épousé en 1628 **Anne le Caussonnier** demoiselle noble fille de Charles le Caussonnier écuyer Sgr de Bury, il n'eut point d'enfants mâles mais deux filles :

- Jacquette de RÉMONT
- Marie de RÉMONT

- **Jacquette de RÉMONT** devint la femme d'Henry de Sorges, Sgr de la Mothe, de Courtison, lieutenant au régiment Cardinal (Capitaine de Cavalerie)
- **Marie II de RÉMONT** devint la femme de Joseph du Deffand, Sgr de Brecy, qui fut successivement enseigne au régiment de Picardie, enseigne des mousquetaires du Cardinal Mazarin et sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi.

C'est probablement Marie de RÉMONT qui est la grand-mère de la fameuse Mme du Deffand l'amie des encyclopédistes.

Branche de Lestame

La branche de Lestame s'était perpétuée par le mariage de
Nicolas II de RÉMONT avec **Marguerite d'Haudresson**
Il fut père de

- Philippe I de RÉMONT
- Archambault I de RÉMONT
- Jean V tué en service
- Françoise, femme de Jean de CAUMONT Sgr de Mutry, Saint Aubin

Archambault de RÉMONT Sgr du Han, Sarrazin de Livry et de la Haubette était major au régiment de la Mestre du camp de France .Il avait épousé **Anne de LA HAYE** dame de la Haye et de Beauregard, fille de David Sgr de Vely et la Poterne de laquelle il eut :

- Hugues VI
- Charles VIII
- Guillaume I
- une fille mariée au Comte de SORMONT, Sgr de Masot

La branche d'Arzillemont

commence en la personne de :

Jean I de RÈMONT 4e fils de Guyot de RÈMONT et de Marguerite de FAVART marié à **Catherine de MONTBÉTON** et se continue par :

- **Nicolas I de RÈMONT** qui épouse **Catherine d'ALLONVILLE**.

Il a pour fils :

- **Charles II de RÈMONT** Sgr d'Arnicourt capitaine d'une compagnie franche de chevau-légers marié avec **Nicole d'ANGLEBELMER**.

Leurs enfants sont :

- Henry I de RÈMONT,
- Raffe mort à l'ennemi,
- Jean VII tué enseigne dans Vervins après avoir épousé Marie de FLEURY, fille de sieur de FLEURY gouverneur de Beaumont en Argonne,
- Charles V de RÈMONT tué à Arras, capitaine d'infanterie du régiment de Mouchy et de Schulemberg.

Henry I continue la branche, écuyer Sgr d'Arnicourt et de Villefranche, capitaine au régiment de Vendy. Il est tué au siège de Brisach après avoir été marié à **Madeleine de LIGNY** fille de Nicolas, Sgr d'Issaumont et de Nicole de VILLELONGUE
Il eut pour fils :

- Charles VI de RÈMONT,
- Juvénal de RÈMONT, mort corvette au régiment de Praslin,
- Jean VIII tué à la bataille de Norlingue,
- François I tué à la bataille de Norlingue.

Charles VI de RÈMONT écuyer Sgr d'Arzillemont et de Povisy en partie capitaine au régiment de Grammont. Marié le 12 septembre 1665 à **Élisabeth ROBIN**, fille de Jean ROBIN et de Jeanne SUAN (veuve de Jean CHARBONNIER, conseiller du Roy et receveur du Taillon à l'élection de Mazarin). Il laisse deux filles et deux garçons :

- Madeleine qui épousa Pierre de VILLELONGUE, Sgr de Chevrière,
- Martine, morte sans alliance,
- Louis, mort sans alliance, Major au régiment de Tarente,
- **Charles**, Sgr d'Arzillemont, Provisy, Novion, et Ynaulmont. Lieutenant-colonel au régiment d'infanterie de Conty, marié à **Anne-Françoise LE MOINE**, dame de CORTES qui porte :
  " *de gueules au chevron d'or accompagné de trois quintes, feuilles de même, deux en chef, l'autre en pointe* "

  Ils ont plusieurs enfants :
  - **Charlotte, Louise, François, Joseph** de RÈMONT, mariée à **Ignace, François, Joseph d'ESPIENNES**, Sgr de Saint Rémy, Les d'ESPIENNES portent :" *d'argent au chevron de sable accompagné de trois trèfles de même* "

- **Martine, Joseph** de RÈMONT épouse **Antoine de CALDAGUES**, Sgr de Ferval, Capitaine au régiment de Bourbonnais et muté Lieutenant pour le Roy à Bergues Saint Lenois.
- **Charles Antoine** de RÈMONT, Sgr d'Arzillemont, Provisy, Novion, Ynaulmont et Lardes. Capitaine au régiment de Poitou. Epouse **Marie Catherine Joseph des MEZIERES** qui portait :" *d'argent au lion de sable armé, couronné, lampassé de gueules*" Ils n'ont pas d'enfants.
- **Antoine Charles Armand** de RÈMONT, Capitaine au régiment de Poitou, mort, sans alliance, des blessures qu'il reçut à la bataille de Plaisance, en 1746.

En lui, finit la branche d'Arzillemont ou d'Harzillemont proprement dite.

La branche d'Arnicourt

Elle se poursuit avec **Robert Antoine de RÈMONT** marié le 1er octobre 1684 à **Antoinette de LA SALLE**
Ils ont cinq enfants :

- Claude de RÈMONT, Sgr de Semeuze, mort à vingt ans, lieutenant au régiment de Touraine.
- Antoine Charles de RÈMONT, religieux Prémontré, prieur de Frignécourt.
- Pierre François de RÈMONT, Prémontré, sous-prieur de l'abbaye de Saint Martin de Laon.
- Antoinette de RÈMONT, morte sans alliance.
- Enfin **Antoine, Charles de RÈMONT**, Vicomte de Porcien, Baron de Saint Loup, Chevalier, Seigneur de Sorbon, Arnicourt, Mayson. Il épousa, en 1720, **Louise de CHARTOGNE**, fille de Claude, Vicomte de CHARTOGNE de PERNAN, Seigneur de Brétoncourt et d'Angélique LE PREVOST de LONGPRE.
  Antoine Charles était Lieutenant des Maréchaux de France.
  Ils ont cinq enfants :

  - ✓ Louis de RÈMONT, prêtre Jacobin
  - ✓ Abraham de RÈMONT, prêtre, licencié de la faculté de Paris, chanoine de l'église de Reims.
  - ✓ Madeleine de RÈMONT, carmélite au couvent de Maizières-Charleville.
  - ✓ **Gabrielle Angélique de RÈMONT**, mariée à **Gabriel Claude de CHARTOGNE**, Vicomte de Persan, Seigneur de la Folie lez Brétoncourt. Neveu de Louise de Chartogne qui avait épousé Antoine Charles de RÈMONT, par conséquent cousine germaine de Gabrielle Angélique.
    Mariée le 14 février 1746, morte le 11 Juin 1812.
  - ✓ **Philippe François Louis de RÈMONT** ; Vicomte de Porcien, Baron de Saint Loup, Sgr suzerain de Séry et d'Issoumont marié à **Élisabeth AUBRY D'ARENCEY.**

Il a pour enfants :

- Antoine Louis Charles
- Charles Marie Angélique né le 25 mai 1776
- Madeleine Élisabeth Henriette, mariée au Comte de Lantage (Mme de Lantage)
- Gabrielle Angélique Augustine (Mle de RÈMONT)

Charles Marie Angélique Vicomte de RÈMONT continue la race, il **épouse Louise COULON** de la Grange au Bois ce sont mon grand-père et ma grande mère paternelle. Ils eurent :

- **Camille de RÈMONT** marié à Athénaïs **du HAN de CREVEAU** d'Arzillemont morte sans enfants. Il était officier de Cavalerie et en dernier lieu capitaine instructeur à Saumur. Il est mort chevalier de la Légion d'honneur.
- **Raoul de RÈMONT**, officier de marine distingué, mort à l'âge de 33 ans marié à **Athénaïs LE PRÉVOT AUBRY D'ARENCEY**
- **Archambault Gustave de RÈMONT** marié en 1833 à **Vitaline de CUZEY** fille d'Henri CARDINAL de CUZEY et de Zoé Philippe de MOŸ de l'illustre famille des marquis de MOŸ.
  Ce sont mon père et ma mère.

  Vitaline de RÈMONT a pour filles
  - ❖ Angélique de RÈMONT née en 1834 en mai épouse Charles Louis Honoré Alfred Baron de VAST-VIMEUX
  - ❖ Berthe de RÈMONT épouse Eugène L'HUILLIER
  - ❖ Blanche de RÈMONT épouse Gaston comte de BARTHELEMY

Angélique a deux enfants

- * Raoul VAST-VIMEUX officier sortant de saint Cyr d'abord au 85e d'infanterie puis au 1er Tirailleur Algérien comme Ss-lieutenant
- * Fernande VAST-VIMEUX mariée à Elie ROGUES de FURSAC

Berthe a quatre enfants **d'Eugène L'HUILLIER**

- * Marguerite religieuse de l'ordre de Saint Vincent
- * Marie
- * Camille
- * Gustave

Blanche a deux enfants du **comte de BARTHELEMY**

- * Pierre
- * Henriette

La famille de RÈMONT s'est donc éteinte en la personne de Charles Marie Angélique Vicomte de RÈMONT qui ayant juste eu ses 3 fils Camille, Raoul et Gustave s'est endormi dans le Seigneur le 2 octobre 1864. Il était âgé de 88 ans, je l'ai bien connu, et j'aurai à en parler beaucoup et avec une profonde affection et reconnaissance.

Rémont (de)

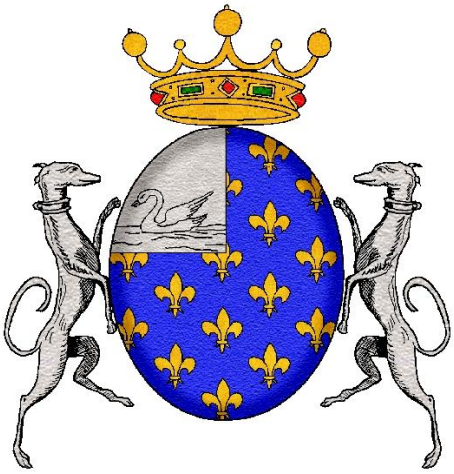

Ardennes

Le vicomte de Rémont, grand louvetier du département sous l'Empire, et longtemps maire de Bahus Soubiran (40320), inhumé au cimetière de cette commune. Sur la pierre tombale, on lit : Ici repose **Charles** Marie, Vicomte de Rémont, baron de Saint Loup, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'Honneur, décédé à Labéroje le 8 janvier 1863 dans sa 65ème année.

D'azur semé de fleurs de lis d'or, au franc quartier d'argent chargé d'un cygne nageant de même.

Supports : deux lévriers d'argent.
Couronne de vicomte.

Source : Monographie manuscrite du curé Labadie (vers 1895). Archives Départementales des Landes. Cote 11 J 22

http://www.francegenweb.org/~heraldique/base/details.php?image_id=22479&sessionid=224e0f47dd9781d956007d3c4019976e

Erreur de prénom : C'est Camille qui est enterré à Bahus

Annexe 1

Arbre de descendance de Guyot de Rémont

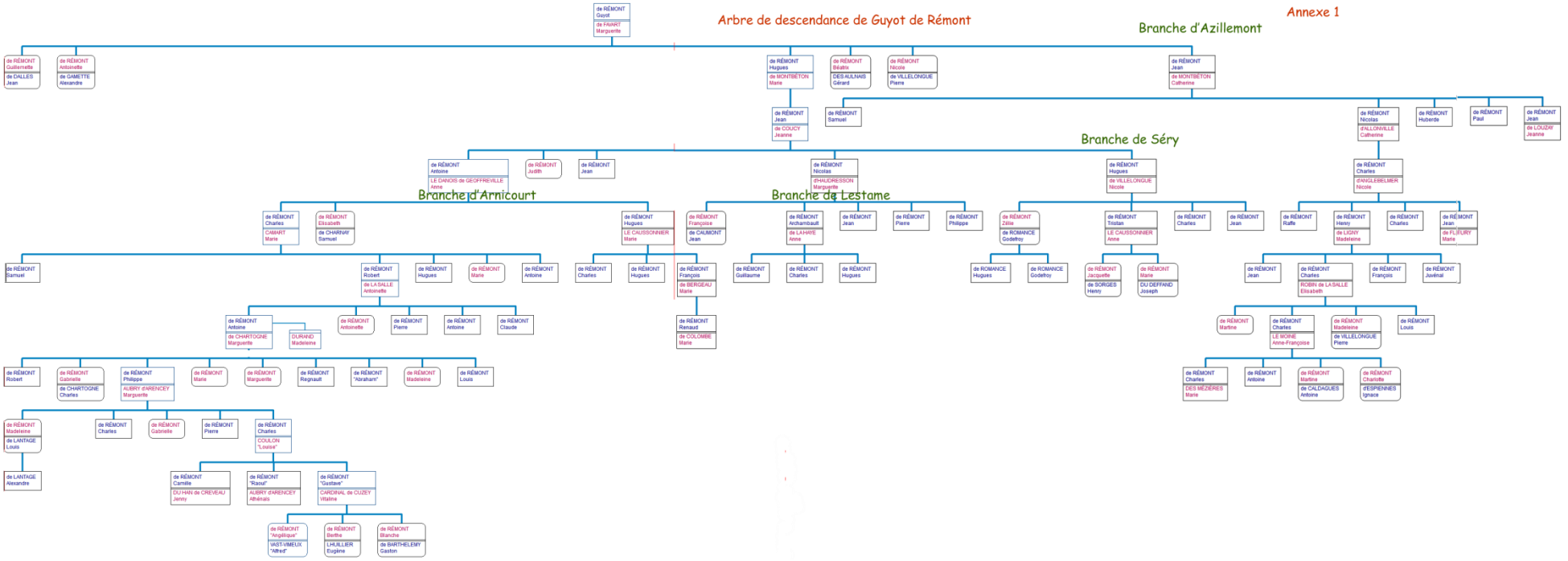
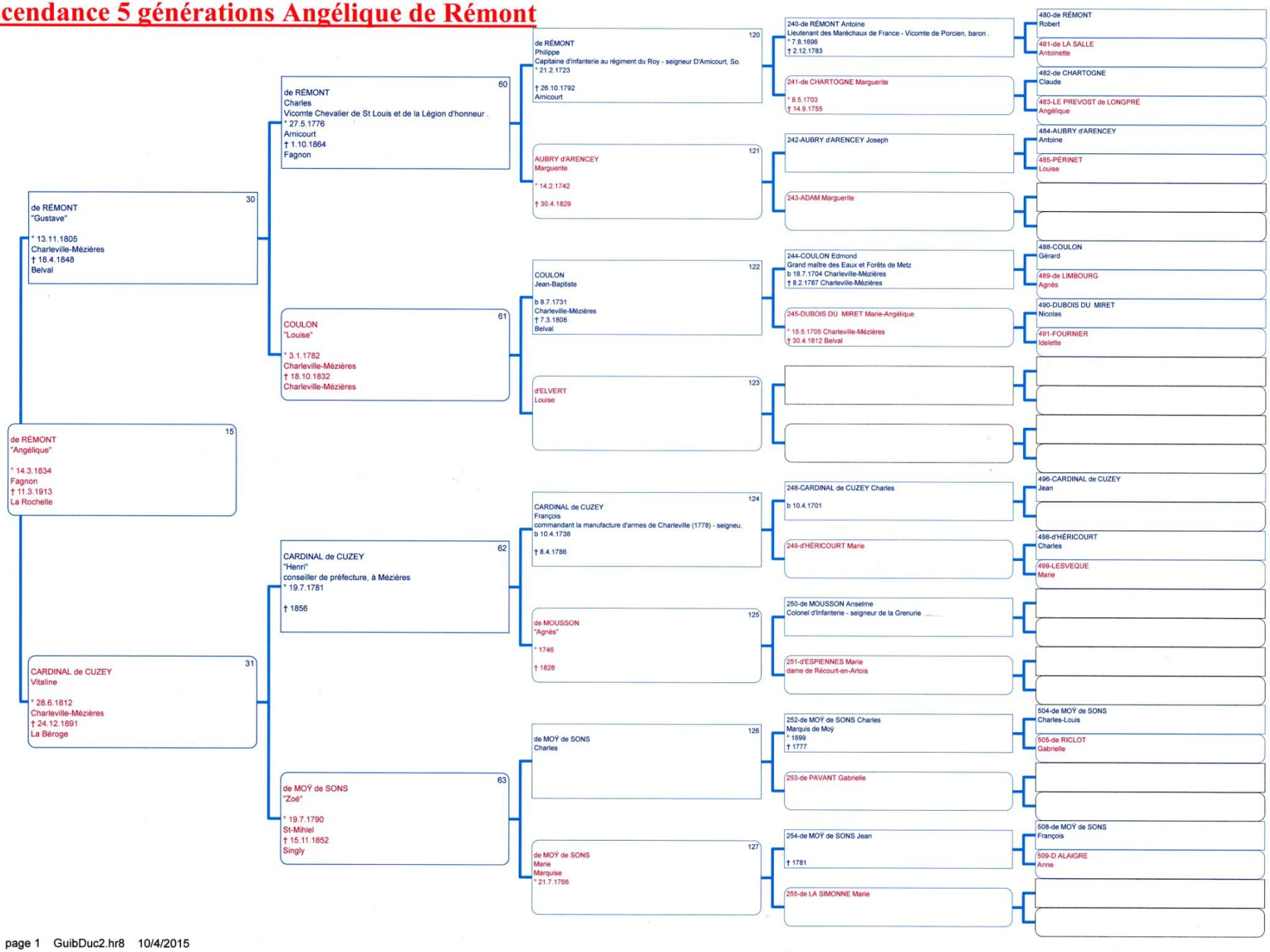
Ascendance 5 générations Angélique de Rémont